EMILE VAILLANCOURT

Une Maîtrise d'Art en Canada

(1800-1823)

avec une préface par E.-Z. MASSICOTTE et des gravures en hors-texte

"Je me suis souvenu des siècles "passés; j'ai médité sur toutes vos "œuvres et sur les ouvrages de vos "mains."

(Psaume CXLII)



MONTRÉAL

G. DUCHARME, LIBRAIRE-ÉDITEUR 36A, RUE NOTRE-DAME OUEST, 36A

1920

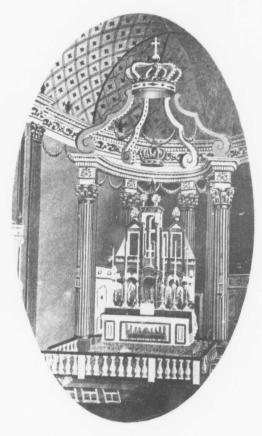
Droits réservés



A funtaur Canadisu Raone Clouthing cordal hammafte UNE MAITRISE D'ART EN CANADA Lunda Vailaneausk Mantral, fe 18 Dec 1 A.D. MCMXXVI

Il a été tiré de cet ouvrage 1,000 exemplaires sur papier des Laurentides, numérotés de 1 à 1000.

No. 767



L'ancien baldaquin de Notre-Dame de Montréal, transporté à Notre-Dame de Bonsecours en 1830.

(Photo. Edgar Gariépy)

Une Maîtrise d'Art en Canada

(1800-1823)

avec une préface par E.-Z. MASSICOTTE et des gravures en hors-texte

"Je me suis souvenu des siècles 'passés; J'ai médité sur toutes vos 'œuvres et sur les ouvrages de vos 'mains."

(Psaume CXLII)



MONTRÉAL

G. DUCHARME, LIBRAIRE-ÉDITEUR 36A, RUE NOTRE-DAME OUEST, 36A

1920

Droits réservés

N 6543 V3 * **

A L'HONORABLE

ATHANASE DAVID

ami des arts, des lettres et des sciences, je dédie respectueusement ce travail.

E. V.

PRÉFACE

Voici une monographie qui est une révélation. Jusqu'ici, la plupart d'entre nous croyaient que les arts ne préoccupèrent point ou presque point le Canada français; que nous n'avions été jusqu'à ces derniers temps, qu'un peuple de laboureurs et de traiteurs assez désintéressés de tous soucis, hors la culture de la terre et la vente des pelleteries.

Comment pouvait-on penser autrement? laquelle de nos histoires nous renseigne sur ce sujet? C'est à peine si les plus complètes mentionnent les noms de quelques artistes contemporains.

L'architecture, la sculpture, la peinture de nos églises, pour ne parler que de ces édifices, étaient donc dues à des artistes étrangers de passage parmi nous?

M. Vaillancourt dissipe notre ignorance: il nous découvre que le Canada français, au début du XIXe siècle, avait une école des beaux-arts organisée de remarquable façon; que cette institution a fourni des architectes et surtout des sculpteurs, des « imagiers » et des ornemanistes qui ont créé un genre et ont fait œuvre telle que souvent des connaisseurs d'outre-mer se sont émerveillés des trésors que renfermaient nos temples.

En exhumant de l'oubli ce passé qui nous honore, l'auteur procure aux patriotes une consolante nouvelle; il leur sera agréable de savoir qu'un jour d'obscurs fils de paysans, sentant surgir en eux le feu divin, décident de créer un foyer d'art et d'y façonner les intelligences à la reproduction du beau. Pourtant ces apôtres, ces éducateurs n'ont pas de maîtres, ils sont pauvres, ils ont peu d'instruction, ils n'ont ni les instruments ni les ateliers nécessaires pour le coulage des métaux. Et puis les manuels sont rares, autant les exemples. Mais cela ne paraît pas les embarrasser: l'imagination, la divination, peut-être le génie, leur fournissent la méthode et la matière de leur enseignement. Ne pouvant utiliser l'or, l'argent ou le bronze, ils cisèlent et animent le bois.

Disciples naturels des maîtres du moyen-âge, comprenant le travail comme eux, ces instructeurs-nés adoptent, pour former leurs élèves, un règlement quasi-nuonastique: de fait ils ressuscitent, en Canada, ces admirables ateliers chrétiens que l'Europe avait vus naître dans ces oasis de la prière, des arts et des sciences qu'on nomme des abbaves.

Plus bel exemple d'atavisme, de tempérament artistique et d'énergie créatrice ne se voit guère.

Pourquoi, ce fait important et bien d'autres de même catégorie ont-ils échappé à nos historiens? Pourquoi ces derniers se sont-ils bornés aux récits de combats, aux dissertations sur les administrateurs de la colonie et à des inductions habiles sur le développement graduel de la race, les manifestations de sa vitalité, les phases plus ou moins apparentes de son évolution et de ses progrès? C'est que la documentation leur faisait défaut, que les analyses de nos riches archives, les généalogies, les dictionnaires, les annales paroissiales, les mémoires, les monographies leur manquaient.

Depuis, les folkloristes et les chercheurs, fantassins de l'histoire, en recueillant les traditions, en scrutant les actes notariés, les pièces judiciaires et les actes de l'état civil, ont étendu nos connaissances sur la vie sociale et domestique de nos aïeux. Grâce à leurs minutieux travaux, nous saurons bientôt comment les générations qui nous ont précédés, résolvaient le problème quotidien de l'existence, quels étaient les métiers, les industries, les professions de jadis; et ces renseignements ne serviront pas qu'à satisfaire une vaine curiosité; l'histoire des arts et l'économie politique en feront leur profit.

Nous sommes heureux de saluer l'adhésion de M. Vaillancourt au groupe de chercheurs modestes qui se dévouent à la tâche. Nous souhaitons qu'il nous fasse bénéficier davantage du résultat de ses patientes cueillettes.

E.-Z. MASSICOTTE.



Il nous est permis d'affirmer que dès 1668 on enseignait l'art de la sculpture sur bois au Canada. Monseigneur de Laval avait en effet établi deux écoles d'arts et métiers cette année-là : l'une au séminaire de Québec et l'autre à Saint-Joachim. On peut voir encore dans ce même séminaire une chapelle avec son autel entièrement en bois sculpté provenant de ces ateliers. En consultant les registres de l'État civil et les archives judiciaires de la province de Québec, à différentes époques antérieures à la domination anglaise, on peut se rendre compte qu'il y avait au pays des maîtressculpteurs. On cite par exemple trois générations de Jourdain dit Labrosse, maîtres-sculpteurs. L'un d'eux, Paul, entreprend en 1732 la sculpture du retable du maître-autel de l'église des Jésuites à Montréal.

Cependant s'il faut en croire des écrivains du commencement du siècle dernier, l'art de la sculpture sur bois commençait à s'éteindre vers la période comprenant la fin de la domination française et le commencement de la domination anglaise.

C'est à Louis Quevillon, de Saint-Vincent-de-Paul, endroit vulgairement appelé « Les Écorres » que nous devons la renaissance de cet art chez nous. C'était un habile menuisier qui avait appris son métier dans l'atelier de son père. Ce dernier se nommait Jean-Baptiste. Il avait aux Écorres un atelier de menuiserie où avec ses fils Louis, Jean-Baptiste, et Pierre il entreprenait différents ouvrages tels que des rames, des avirons, des chaises de calèche, c'est-à-dire des travaux de menuiserie fine.

Louis-Amable naquit au Sault-au-Récollet le 14 du mois d'octobre 1749. Il était la quatrième génération au Canada d'Adrien Quevillon de Saint-Ouen-Maugé en Normandie, lequel maria à Montréal en 1672, Jeanne-Hunault. La mère de Louis se nommait Madeleine Cadieu.

Déjà en 1787 il entreprend des ouvrages pour son propre compte et il est désigné dans les actes comme maître-menuisier.

Ce n'est que vers 1800 qu'il est signalé indifféremment comme maître-architecte ou maître-sculpteur. On comprendra cette double désignation, puisque la sculpture décorative est intimement liée à l'architecture.

¹ Dans les documents que nous avons consultés, ce nom est écrit de différentes manières dont les plus fréquentes sont : Kivion, Cavillon, Cuvillon, Couvillon.

Louis Quevillon a été son propre maître. Il avait du goût pour les arts. Sans autre guide que cet attrait et quelques vieux livres, entre autres les plans et le traité du maître italien Vignole, ² il s'était porté à la décoration et à l'embellissement des églises au moyen de la sculpture sur bois. C'est dans l'église de l'endroit où il demeurait qu'il déploie ses premiers talents artistiques. A partir de ce moment il engage des apprentis, lesquels après un stage d'environ six années deviennent compagnons puis maîtres-sculpteurs.

Grâce aux avis et aux conseils de quelques personnes influentes qui joignaient le goût à la science, Louis Quevillon se détermina à entrer dans une carrière qu'il ne s'était pas cru jusque-là capable de fournir.

La société à Saint-Vincent-de-Paul vers la fin du dix-huitième siècle se composait surtout de négociants et d'hommes de profession cultivés et très à l'aise. C'est ainsi que nous voyons les Hubert-Lacroix, les Herse, les Pétrimoulx, les Delille, les Franchère et autres. Il est probable que ce furent ces personnes qui jouèrent le rôle de Mécène à l'égard de Quevillon. Elles auraient en cela continué leurs traditions familiales de philanthropie et de générosité.

² Jacques Barozzio, dit Vignole, (1507-1573), architecte italien, commentateur de Vitruve, auteur du Traité des Cinq Ordres d'Architecture.

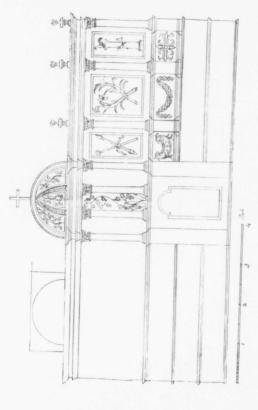
Un auteur cité par la Bibliothèque canadienne de 1825, de même que Bibaud dans son Panthéon canadien, affirme que le pays doit à Quevillon la renaissance de la sculpture et de l'art architectonique, au Canada; qu'il orna des églises d'un bout du pays à l'autre pendant qu'il formait un très grand nombre d'élèves.

Jacques Viger dans son *Archéologie Religieuse* nous dit que l'atelier de Louis Quevillon fut le germe de nos premières écoles de sculpture.

L'organisation du travail artistique par l'association, voilà ce qu'à l'instar des maîtres d'autrefois, Louis Quevillon avait mis en pratique avec succès, exécutant avec ses apprentis, ses compagnons et plus tard ses anciens élèves devenus maîtres-associés, les différents travaux d'art qu'il avait entrepris. C'est l'idéal qu'avait, de nos jours, rêvé Napoléon Bourassa, mais que malheureusement les circonstances ne lui permirent pas de réaliser.

Parmi les premiers qui dûrent leur formation artistique à Quevillon nous devons mentionner Joseph Pepin et Labrosse.

Le premier travaille avec le maître à Boucherville, en 1801. Ils ont à faire dans l'église de l'endroit une corniche, une chaire, un banc-d'œuvre et un cartouche pour le maître-autel. C'est à ce moment que Joseph Pepin fit la connaissance de mademoiselle Charlotte Stubinger, la fille du major Jean-Georges Stubinger, chirurgien de la Milice, et



Plan pour le maître-autel de Notre-Dame de Montréal, dessiné par Quevillon vers 1815. (Archives de la fabrique de N.-D.)

(Photo. Edgar Gariépy)

de Charlotte de la Brocquerie qu'il épousa deux ans plus tard à Lavaltrie.

La Bibliothèque Canadienne nous apprend également que le grand crucifix de bois que l'on conserve encore de nos jours dans la crypte de Notre-Dame de Montréal est l'œuvre de Labrosse. Un petit-fils de Joseph Pepin tient de sa grand'mère que son aïeul, sans revendiquer la paternité de cette sculpture, aurait dit y avoir collaboré avec l'auteur.

Il y a tout lieu de croire que la renommée de l'atelier Quevillon n'était pas inconnue des messieurs de Saint-Sulpice puisque, de 1809 à 1813, la fabrique de Notre-Dame de Montréal décide de lui confier l'embellissement de son église. Le maître reçoit pour cela la somme de cinq mille quarante livres et dix-neuf chelins.

On a pu remarquer il y a une vingtaine d'années à Notre-Dame de Bonsecours un magnifique baldaquin en bois sculpté de style rococo au-dessus du maître-autel. Cette sculpture ainsi que les ornements de bois qui recouvraient alors la voûte de ce sanctuaire faisaient partie de l'ancienne église paroissiale de Montréal jusqu'en 1830, année de leur transport à Bonsecours. Bibaud et Huguet-Latour corroborant en cela ce qu'en témoignent les archives de la fabrique paroissiale, nous apprennent que c'était l'œuvre de Louis Quevillon et de ses deux élèves Pepin et Rollin. On a depuis volontairement livré ces ornements

aux flammes pour faire place à une profusion de tuiles blanches et de marbre de même couleur. Cette transformation rappelle facilement l'étuve et l'établissement de bains. Notre-Dame de Bonsecours est devenue une sorte de Sainte-Marie-des-Thermes.

Le style rococo en vogue sous le règne de Louis XV et au commencement du règne de Louis XVI, a surtout été pratiqué par Louis Quevillon.

Huguet-Latour, dans l'Annuaire de Villemarie, nous apprend que dans la région de Montréal, ce style était connu sous le nom de « quevillonnage». L'un des exemples le plus complet de cet art, conservé jusqu'à nos jours, est l'église de Saint-Mathias-de-la-Pointe-Olivier, dans le comté de Rouville, en face de Chambly. Ce magnifique intérieur d'église en bois sculpté a été entrepris par Louis Quevillon en 1821, en association avec René St-James, Paul Rollin, puis complété par deux autres de ses élèves, Dugal et Barette.

Ces gens avaient une haute conception de leur art. La preuve nous en est fournie par le fait suivant. Le 23 juin 1808 Me J.-B. Constantin, sur la requête qui lui en est faite par Joseph Pepin, rédige un brevet d'apprentissage. Dans l'énumération des devoirs du maître envers l'apprenti, le notaire avait écrit : « il promet pendant ledit temps montrer et enseigner ledit métier de sculpteur ». Mais le mot métier est rayé avec un renvoi

en marge qui porte le mot Art avec un grand A. Quel regard foudroyant Pepin dut lancer au notaire. Comment, lui, un artiste assimilé au simple rôle d'ouvrier! Si nous prenons la peine d'ouvrir la Grande Encyclopédie à l'article sculpture, nous pourrons expliquer un peu la conduite du notaire en cette circonstance. Il y est dit que « les anciens ne faisaient pas de différence entre le praticien et l'artiste, entre le marbrier et le sculpteur. L'un et l'autre étaient rangés au nombre des ouvriers ».

A maintes reprises le nom de Louis Quevillon figure dans le registre paroissial de Saint-Vincent-de-Paul comme parrain, honneur généralement accordé à un citoyen en renom.

Nous devons à monsieur Louis-Zéphirin Gauthier, architecte de Montréal, dont le père Amable Gauthier décédé en 1876 à l'âge de 85 ans, apprit la sculpture et l'architecture chez Louis Quevillon, quelques détails sur le fonctionnement et le règlement de l'école d'art du maître des Écorres.



Lowy querillow Joseph Jegsen

Reproduction des signatures des quatre maître-sculpteurs associciés, Quevillon, Pepin, St-James et Rollin. (Greffe Charles Prévost, Archives Judiciaires de Montréal, 1815).

L'école semble avoir atteint son apogée de 1815 à 1817, alors que Louis Quevillon s'était associé trois de ses élèves devenus maîtres-sculpteurs, Joseph Pepin, René St-James (dit Beauvais) et Paul Rollin. Le premier, âgé de quarante-cinq ans, est natif de la Rivière des Prairies. Le second passait pour un sculpteur de grande renommée et était originaire de Laprairie. Enfin, le troisième, âgé de 26 ans, était le fils d'un Français résidant à Longueuil.

A titre de document intéressant nous donnons ci-après le texte de cet acte de société :

« Le 3 février 1815

« Acte de Société entre Messieurs Louis Quevillon Joseph Pepin, René St-James et Paul Rollin ».

No 50

« Pardevant les notaires de la province du Bas-Canada, résidant en la ville de Montréal, soussignés;

« Furent présents les Sieurs Louis Quevillon, Joseph Pepin, René St-James et Paul Rollin tous maîtres-sculpteurs demeurant en la paroisse de St-Vincent de Paul en l'isle Jésus, lesquels se sont volontairement associés et associent par ces présentes à compter du premier du mois de février et de là en avant jusqu'à la résolution de la présente

société pour faire tous les ouvrages de leur dite profession de sculpteurs et de ce qui en dépend qu'ils pourront ci-après entreprendre pour quelques personnes que ce soient et puissent être, sans aucune réserve, que les dits sieurs associés jugeront avantageux, cette société faite à la charge que les dites parties seront tenues, ainsi qu'elles s'y obligent les unes envers les autres, de contribuer chacune également à tout ce qu'il conviendra faire et payer pour raison des marchés qu'elles pourront faire durant le cours de la présente société, lesquels ouvrages lesdites parties promettent et s'obligent réciproquement de faire et parfaire dans les temps, de la manière et ainsi qu'il sera porté par les marchés qu'elles feront, et faire en sorte qu'elles n'encourent les unes pour les autres aucun dépens dommages et intérêts, dont elles promettent respectivement de s'acquitter les unes et les autres et les deniers provenant desdits ouvrages seront reçus par chacune des dites parties indifféremment, dont elles compteront ensemble, et partageront également le profit, s'il y en a, et si au contraire il se trouvait de la perte elle sera supportée également entre les dites parties, et en outre faite aux charges, clauses et conditions suivantes, savoir :

« 1° Aucuns marchés ou transactions ne pourra se faire ni avoir lieu par l'un des dits associés sans la participation et le consentement de la majorité des dits associés et la décision faite par la dite majorité aura la même force et sera exécutée comme si tous les associés y avaient donné leur consentement, laquelle clause sera réputée de rigueur.

- 2° Quand les dits associés seront éloignés les uns des autres dans diverses paroisses de cette ditte province aucun d'eux pourra entreprendre seul et faire marché pour ouvrages au nom de tous les dits autres associés et sans leur consentement pour une somme n'excédant pas deux cents livres de vingt coppres ou chelins ancien cours à la fois.
- « 3° Lorsque les dits associés seront obligés de se partager dans divers endroits pour remplir les marchés qu'ils pourront faire et pour éviter toutes difficultés qui pourraient naître au sujet de l'endroit que chacun devra avoir il sera fait des billets cachetés dans chacun desquels billets sera écrit l'endroit où l'ouvrage sera fait, lesquels seront tirés dans un chapeau par un enfant qui les remettra à chacun des dits associés, après quoi chacun d'eux sera tenu de faire l'ouvrage qui lui sera échu par son billet, à peine, &c.³
- « 4° Lorsque les dits associés seront obligés de travailler ensemble à la même entreprise, les ouvrages d'icelles seront partagés entr'eux le plus juste qu'il sera possible, et si sur ledit partage il

³ M. E.-Z. Massicotte, le conservateur des archives judiciaires du district de Montréal, nous a fait remarquer que c'était là la plus ancienne manière connue de tirer au sort dans notre pays.

survenait quelques difficultés entr'eux, il sera fait des billets mentionnant chaque part à faire aux dits ouvrages et ils seront tirés de la même manière que ci-dessus mentionnée, et chacun des dits associés sera tenu et obligé de faire la part de l'ouvrage qui lui sera échue par son billet à faire, &c.

« 5° S'ils se trouvent quelques defaux dans les ouvrages faits par aucun des dits associés, ils seront réparés et les dommages qui pourraient en être demandés sur les dits associés payés par celui des dits associés qui les aura faits et causés et par lui seul supportés.

« 6° Aucun des dits associés ne pourra faire des ouvrages de ladite profession, pour son profit particulier pendant la durée de ladite société.

« 7° Aucun des dits associés ne pourra céder ni transporter son intérest ou entreprise en tout ou en partie dans la présente société ni s'associer à aucune autre personne sans le consentement unanime des autres associés.

« 8° Les dépenses personnelles et de maison seront au compte particulier de chacun des dits sieurs associés.

« 9° Il sera loisible à chacun des dits associés de se retirer de ladite société en par celui qui voudra s'en retirer donnant notice à cet effet à ses autres associés, ce qu'il ne pourra faire cependant que lorsque que les ouvrages qui auront été entrepris par ladite société avant la notice donnée soient faits et parachevés, à moins que tous les autres associés y consentent et l'en déchargent.

« 10° Arrivant le décès d'aucuns des dits associés pendant le cours de la présente société, les autres associés survivant seront obligés de faire et parachever les ouvrages qu'ils auraient alors entrepris et ceux que lassocié décédé aurait entrepris pour le compte de ladite société, et de ce cas il ne serait alloué et il n'appartiendra aux héritiers ou à la veuve du défunt dans les dits ouvrages non parachevés que la part qui lui reviendrait sur une estimation qui serait alors faite par experts et gens à ce connaissant dont ils conviendront et le surplus appartiendra aux associés survivants et s'il se trouvait que le défunt eut retiré l'argent des dits ouvrages avant de les parachever, ses héritiers seront tenus de payer et remettre le surplus de la somme que ledit défunt aurait touché sur la valeur des dits ouvrages tels qu'ils se trouveront lors de son décès

« 11° Toutes les entreprises faites par aucun des dits Sieurs avant le dit premier jour de février courant seront remplies par celui ou ceux qui les ont faites et pour leur profit particulier, et non pour celui de la présente société.

« 12° Les comptes de ladite société seront réglés entre lesdits associés tous les trois mois.

« 13° S'il survenait quelques difficultés entre lesdites parties associées au sujet des comptes de

ladite société, ils sont convenus de soumettre cet objet et tous autres contestations pour raison de ladite société, à la décision d'arbitres qu'ils nommeront, lesquels seront autorisés à prendre un troisième en cas d'avis contraire, et au jugement desquels les dites parties promettent respectivement acquiescer comme à un arrêt de Cour Souveraine, sans pouvoir se pourvoir contre, à peine par les contrevenants de payer aux acquiesçants une somme de deux mille quatre cents livres de vingt coppres ou chelins ancien cours de cette province de pénalité avant de pouvoir rien objecter contre ledit jugement arbitral; et ne sera la présente clause réputée comminatoire, mais de rigueur, attendu que sans icelle la présente société n'aurait pas été faite.

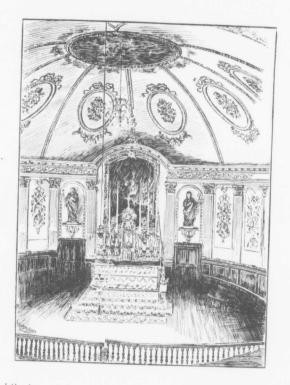
« 14° Ladite société suppléra par délibérations aux choses auxquelles il n'a point été pourvu par ces présentes.

« Car ainsi sont convenu les dites parties de bonne foi, Promettant &c. Obligeant &c. Renonceant &c. Fait et passé au dit Montréal, en l'étude, l'an mil huit cent quinze, le troisième jour du mois de février, après-midy, et ont les dites parties signé avec les dits notaires, après lecture faite. Quatre vingt quatre mots rayés nuls.»

(SIGNÉ)

Louis QUEVILLON Joseph PEPIN Paul ROLLIN R. St James Fr. DEZERY Chs PREVOST N. P.

n. p.



et de

L'Intérieur de l'ancienne église paroissiale de Sainte-Antoine de Lavaltrie (Comté de Berthier), décoré par l'atelier Quevillon.

(Dessin par A.-S. Brodeur d'après une pho ographie communiquée par le de teur T.-A. Brisson)

Afin de mettre le lecteur à même de juger des devoirs de l'apprenti envers le maître et du maître envers l'apprenti, chez les sculpteurs des Écorres, nous publions également le texte d'un brevet d'apprentissage, par lequel Joseph Pepin engage le fils d'un parent.

« Le 14 avril 1805. Engagement de François Pepin à Mr Joseph Pepin.

« Pardevant les Notaires Publics de la province du Bas-Canada résidens, l'un à Montréal, l'autre à Saint-Vincent-de-Paul, soussignés,—

« Fut présent, Antoine Pepin agriculteur demeurant en la côte S. Léonard, paroisse S. François d'Assises de la Longue Pointe.

« Lequel pour faire le profit et avantage de François Pepin, son fils, mineur de quatorze ans, qu'il certifie fidèle l'a dès le quinze de juin dernier engagé et engage par ces présentes pour sept années consécutives finies et accomplies à commencer dudit quinze de juin dernier à Mr Joseph Pepin maître sculpteur demeurant en ladite paroisse de Saint-Vincent-de-Paul à ce présent et acceptant et retenant ledit François Pepin pour son apprentif, auquel il promet pendant ledit temps montrer et

enseigner ledit Art de sculpteur et tout ce dont il se mêle en icelui en tout ce qui sera en son pouvoir et ne l'employer qu'à des ouvrages proportionnés à ses forces, le traiter doucement et humainement, promet de plus le loger, chauffer, nourrir, coucher, blanchir et raccomoder excepté le linge fin;

«Et de sa part ledit François Pepin apprentif promet et s'oblige par ces présentes faire de son mieux dans ledit service d'obéir fidèlement à son dit maître en tout ce qu'il ou d'autres représentant de (sa) personne lui commanderont de licite et honête concernant ledit métier faire son profit, éviter son dommage, l'en avertir s'il vient à sa connaissance et généralement faire tout ce qu'un bon apprentif doit et est obligé de faire, sans pouvoir s'absenter ni quitter ledit service sans les peines portées par les ordonnances, et promet ledit Antoine Pepin, dans le cas de désertion de son fils de le chercher ou faire chercher et le ramener chez son dit maître pour parachever son temps d'apprentissage et sera tenu ledit apprentif de rendre jour pour jour le temps qu'il aura perdu soit par maladie ou autrement. »

« Cet engagement est ainsi fait à la charge par ledit Sieur Pepin de payer et délivrer au dit Antoine Pepin pour son dit fils par chaque année pendant le susdit temps de sept années la somme de cent livres ou chelins de coppres payable ladite somme de cent francs au bout de chaque année, Car ainsi &c. et pour l'exécution des présentes les dites parties ont élu leur domicile aux lieux susmentionnés; auxquels lieux, &c. Nonobstant &c. Promettant &c. Obligeant &c. Renonceant &c. fait et passé à Saint-Vincent-de-Paul en la maison dudit Sieur Pepin, l'an 1805 le quatorzième jour d'octobre dans l'avant-midi et ont les dites parties signé avec nous dits notaires, à l'exception dudit Antoine Pepin qui a déclaré ne le savoir faire, de ce enquis, a fait sa marque ordinaire lecture faite. »

(SIGNÉ)

sa

Joseph PEPIN

Antoine X PEPIN

marque

François PEPIN

Thos. Barron, N.P. J. B. Constantin, Écr.

N.P.

Les archives judiciaires, les actes de l'État civil, certaines biographies et une tradition orale absolument fiable nous permettent de retracer les noms de quelques élèves qui fréquentèrent l'atelier de Quevillon, Pepin, St-James et Rollin.

Ces noms sont les suivants :

André Achim, Longueuil. François-Thomas Baillargé, Québec. Antoine Barette, Tanneries des Bélair, (Montréal).

Jean-Baptiste Baret, Saint-Vincent-de-Paul. Louis-Thomas Berlinguet, Montréal.

François Bouthellier, Saint-Constant.

Joseph Tattoux dit Brindamour, Montréal.

Clément Chagnon.

Polycarpe Chalifoux, Boucherville.

Amable Charron, Saint-Jean-de-Port-Joli.

Vincent Chartrand, Les Écorres.

Charles Dauphin, Montréal.

Joseph Dégneau, Longueuil.

Joseph Bryen dit Desrochers, Pointe-aux-Trembles (M).

Christophe Duchaine, Saint-Vincent-de-Paul.

François Dugal, Terrebonne.

Olivier Dugal, Terrebonne.

Jean-Romain Dumas, Saint-Vincent-de-Paul

Claude Fournier, Laprairie.

Félix Gauget (Goyette), Longueil.

Amable Gauthier, Saint-Grégoire.

Léon Gauthier, Saint-Vincent-de-Paul.

Charles Guibord, Pointe-aux-Trembles (M).

Joseph Hurtubise, Côte Saint-Antoine (M).

Labrosse, Montréal.

François Leclaire, Saint-Eustache.

Louis Lecourt, Terrebonne.

Alcibiade Leprohon, Montréal.

Louis Lescaut.

Lorion ou Dorion, Sault-au-Récollet. Pierre-Solomon Benoît dit Marquette, Belœil. François Martin, Saint-Benoît. Louis Ménéclier, Saint-Michel de Vaudreuil. Alexis Milette. Yamachiche. Pierre Moisain, Longue-Pointe (M.) François Pepin, Longue-Pointe, (M.) Jérôme Pepin, Longue-Pointe, (M.) Jean-Baptiste Pepin, Longue-Pointe, (M.) Nicolas Perrin, Saint-Eustache. Pierre Perrin, Saint-Eustache. François-Xavier Robert, Verchères. Antoine Rochon, Sainte-Thérèse-de-Blainville. François Valade, Saint-Martin (I.-J.). Toussaint Verdon, Sainte-Rose (I.-J.). Pierre Viau, Lachenaye.





L'Intérieur de l'ancienne église paroissiale de Saint-Joachim de la Pointe-Claire, (Comté de Jacques-Cartier), decoré par l'atelier Quevillon.

(Dessin par A.-S. Brodeur d'après une photographie commuiquée par le docteur T.-A. Brisson)

M. Gauthier corrobore le témoignage de la Bibliothèque Canadienne en nous apprenant qu'il tient de son père, que chez Quevillon on enseignait à lire et à écrire et que les élèves recevaient des leçons d'arithmétique et de dessin. L'instruction religieuse avait aussi sa place dans l'enseignement, puisque nous lisons dans un brevet d'apprentissage : « cet engagement est ainsi fait à la charge dudit maître de faire instruire ledit apprentif dans la religion catholique, apostolique et romaine, de lui faire faire sa première communion, de lui apprendre la lecture, l'écriture et le dessin. »

Quevillon voulait sans doute parer aux trop justes reproches que l'on adressait alors aux ouvriers des villes, chez lesquels l'instruction faisait absolument défaut.

Il y avait dans cette maîtrise d'art des ateliers distincts les uns des autres, ceux de sculpture, de peinture, d'architecture et de dorure à la colle.

C'est encore à M. Gauthier que nous devons de connaître le règlement de la journée.

Le matin à cinq heures, lever au son de la cloche. Après s'être vêtu on s'agenouille pour réciter la prière en commun. Jusqu'à sept heures, étude de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique et du dessin. A sept heures le déjeuner est servi. Après le repas du matin, les élèves se rendent dans les différents ateliers. A midi, au son de l'angelus, le travail cesse, les têtes se découvrent et tous récitent la prière. On dîne, pour se remettre immédiatement après aux travaux des ateliers, jusqu'à six heures. Le souper est suivi d'une récréation qui sera bientôt suivie elle-même de la reprise de l'étude du matin. A neuf heures on récite les prières du soir en commun puis on va s'aliter pour la nuit.

Louis Quevillon exige de ses élèves une grande propreté, du maintien et une tenue irréprochable dans l'habit lorsqu'ils ont à sortir pour la promenade.

Si l'on en excepte l'établissement et l'exclusivité de privilèges accordés par décret royal, il y avait là tous les éléments constitutifs des anciennes corporations ou maîtrises d'arts, celles même qui furent le noyau des premières académies des beaux-arts.

Un trait suffira pour donner une idée de l'esprit de mœurs religieux et sévères imposé par Quevillon, non seulement à ceux qui fréquentaient son école, mais également aux personnes avec lesquelles il traitait d'affaires. Ainsi, chaque fois qu'il vendait ou louait une maison ou un emplacement, l'acte devenait nul et sans effet si l'acquéreur ou le locataire venait à y débiter des liqueurs enivrantes.

Le terrain occupé par l'école est contigu à celui de l'église. Cette dernière démolie il y a une soixantaine d'années était alors construite près du rivage sur un site vendu à la fabrique paroissiale par Jean-Baptiste Quevillon, le père de Louis.

C'est ainsi qu'à l'ombre du clocher nos anciens sculpteurs, peintres et architectes, apprirent l'art religieux, car du profane, il ne semble en avoir été jusque-là, nullement question.

Avec Huysmans, pourrions-nous répéter : « et quelles âmes ils avaient ces artistes, (ceux qui édifièrent les cathédrales du Moyen-Age), car nous le savons, ils ne besognaient que lorsqu'ils étaient en état de grâce. Pour élever ces splendides basiliques, la pureté fut requise, même des manœuvres».

On aurait pu lire comme devise des armes, de cette corporation d'ouvriers logeurs du Bon Dieu, si jamais elle en avait eues, ce verset du psaume XXV: « Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison et le lieu où habite votre gloire ».

C'est en 1812. On apprend que l'Américain menace d'envahir le Canada. Ces braves chrétiens ayant sans doute appris à leur école, qu'après Dieu c'est vers la patrie que doit se reporter leur amour, s'enrôlent pour la plupart dans la milice. Les maîtres et les compagnons détenant des brevets d'officiers commanderont désormais à leurs apprentis devenus soldats.

Dans le livre intitulé « Canadian Military Institute, Officers of the British Forces in Canada during the war of 1812-1815 » par L. H. Irving, nous relevons les noms d'officiers qui suivent.

Premier bataillon, division de l'Île-Jésus, commandé par le lieutenant-colonel Joseph-Louis de Beaujeu. Cette formation deviendra plus tard en 1828, le troisième bataillon du comté d'Effingham.

Quartier-maître, Paul Rollin.

Capitaine, Joseph Pepin.

Lieutenant, Jean-Baptiste Constantin.

Lieutenant, René St-James.

Deuxième bataillon, division de Terrebonne.

Enseigne, Louis Lecourt.

Troisième bataillon du comté de Leinster à Lachenaye.

Enseigne, Pierre Viau.

Louis Quevillon, alors âgé de 63 ans, avait sûrement dépassé la limite d'âge pour l'enrôlement militaire.

Comme nous n'avons pas eu l'occasion de consulter les listes d'enrôlement des simples soldats, nous ne pouvons pour le moment donner les noms des apprentis ou compagnons enrôlés comme tels. Cependant, nous tenons de M. Gauthier que son père, de même que la plupart de ses compagnons d'atelier, prirent place dans le rang. Cela est

d'autant plus croyable que les maîtres étant gradés auraient vraisemblablement fait endosser l'uniforme à leurs élèves.

Nous pouvons donner comme simple soldat le nom de François Valade de Saint-Martin, Ile-Jésus, que nous relevons par hasard dans la liste des pensionnaires de la milice pour les campagnes de 1812 à 1815.

Mais, heureusement pour l'art au Canada, nos artistes, sauf Valade, ne virent jamais le feu.

Cela tient du fait que le premier bataillon, division de l'Île-Jésus ainsi que ceux de Terrebonne et de Lachenaye, mobilisés le 3 de novembre 1812, furent aussitôt démobilisés le 26 du même mois.

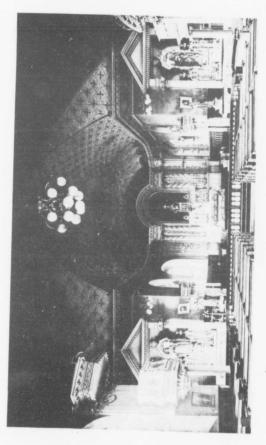
Ce même sentiment patriotique trouva chez nos artistes un nouvel écho, lorsqu'en 1837 quelquesuns d'entre eux furent accusés du crime de haute trahison et pour cela emprisonnés. Nous reviendrons d'ailleurs sur ce sujet.

L'atelier se réunissait à l'automne afin d'exécuter ses travaux d'art religieux. Dès le printemps, les apprentis et les compagnons accompagnés des maîtres, se dispersaient aux quatre coins de la province pour y installer le fruit de leur labeur, soit un maître-autel, une chaire, un banc d'œuvre, une corniche, ou même la décoration entière d'un intérieur d'église.

Le greffe du notaire de l'époque à Saint-Vincentde-Paul, nous fait connaître plusieurs transactions financières assez considérables effectuées par les maîtres de l'école Quevillon. C'est ce qui nous induit à croire que les commandes étaient nombreuses et les affaires prospères. Nous verrons plus loin que, pour quelques-uns, la prospérité ne fut pas toujours leur partage.

Lorsqu'un apprenti devenu compagnon passait au rang de maître, Quevillon lui fournissait les moyens de s'établir, soit en lui faisant don d'un terrain avec maison, soit en lui abandonnant une entreprise déjà commencée.

Quelle différence dans les relations du capital avec le travail en ce temps-là et aujourd'hui, et combien à l'avantage du bon vieux temps.



Église paroissiale de Saint-Mathias, (Comté de Rouville), decrée par l'atelier Quevillon en 1821.

(Photo Edgar Gariépy)

Le 25 janvier 1817, Quevillon, Pepin, St-James et Rollin résilient d'un commun accord l'acte de société dont nous avons précédemment donné le texte.

Deux établissements d'art religieux au lieu d'un seul auront dorénavant leur place à Saint-Vincent-de-Paul. L'un sera dirigé par Quevillon et St-James et l'autre par Pepin et Rollin. Cette résiliation semble s'être produite à l'amiable, si nous en jugeons par les bonnes relations qui continuent à exister entre les quatre maîtres-sculpteurs.

Comme il n'y eut pas d'école aux Écorres avant l'année 1829, nous sommes porter à croire que l'instruction ne se donnait que chez Quevillon, St-James, Pepin et Rollin.

La lecture de l'acte suivant, tiré du registre de l'État civil de la paroisse de Saint-Vincent-de-Paul pour le 3 décembre 1818, nous permet de le supposer.

S. d'Étienne Bégin.

« Le trois de septembre 1818, par nous prêtre soussigné, curé de Sainte-Rose à la prière de Mr Bégin curé du lieu, a été inhumé dans l'église de cette paroisse après un service solennel, le corps d'Étienne Bégin, fils de François Bégin et d'Agathe Gai, décédé de l'avant-veille, muni des secours de l'église, âgé de dix-sept ans et un mois et demi, l'inhumation a été faite en présence de messieurs Bégin, Huot, Ducharme, prêtres de Ch. Bégin son frère et de plusieurs autres qui ont signé avec nous de ce requis. »

Ch. Bégin ptre
C. J. Asselin
F. M. Huot, ptre
J. B. Constantin
Ducharme, ptre
An. Fisette écolier
François Valade, écolier
Zéphirin Pepin écolier
René St James
Frç. Bélair, ptre
Guillaume, ptre
Guillaume Vallée écol.
André Asselin, écolier.
Louis Quevillon

J. R. Dumas Charles Bégin, écolier et frère.

Nous retrouverons plus tard quelques-uns de ces écoliers exerçant des professions libérales, tel Guillaume Vallée ⁴ qui deviendra médecin des facultés de Montréal, Édimbourg et Paris, et Zéphirin Pepin, fils de Joseph, qui pratiquera le notariat.

L'annuaire du collège de Montréal qui était alors la seule institution d'enseignement classique pratiquement accessible pour cette région, ne fait pas mention de ces noms pour ces années-là.

⁴ Guillaume-Jacques Vallée, fils de Joseph Vallée, commerçant de Montréal. Il signe William Vallée à l'acte de sépulture de Quevillon en 1823. Né en 1804, décédé en 1839 à Montréal.

Suivant une coutume ancienne, malheureusement trop souvent oubliée, lorsque nos artistes avaient un différend à régler, de par leur contrat, ils s'en rapportaient au jugement d'arbitres dont ils s'engageaient à respecter la décision comme un arrêt de cour souveraine.

Nous en donnons un exemple entre plusieurs, dans l'exposé du fait suivant.

Le maître-sculpteur Joseph Pepin et le maîtremenuisier Joseph Labelle ne s'entendant pas au sujet des travaux exécutés au clocher de Saint-Charles-sur-Richelieu, comparaissent devant le notaire Constantin le 10 septembre 1821 pour signer un compromis. Pepin désigne comme arbitre René St-James et Labelle, Paul Rollin.

La preuve que le jugement des deux maîtressculpteurs fut accepté, non pas en faveur de leur collègue en sculpture, mais du menuisier, nous la tenons par la lecture de deux actes passés pardevant le même notaire. Le premier document porte la date du 27 novembre 1820. Il s'agit d'une obligation de 600 livres consentie par Pepin à Labelle au sujet du clocher en question. Le second est une quittance de Labelle à Pepin pour la susdite somme, en date du 28 novembre 1821, soit environ un mois et demi après la constitution du tribunal d'arbitrage. Un dimanche du mois de mars de l'année 1823, un grand deuil affligeait à la fois nos artistes, la population de Saint-Vincent-de-Paul et celle du district de Montréal.

Louis Quevillon venait de mourir chez son associé René St-James où il demeurait. Suit le texte de la nouvelle telle que rapportée dans La Gazette Canadienne de Montréal en date du 19 mars de cette année-là, sous la rubrique « décédés ».

« Le neuf du présent à Saint-Vincent-de-Paul, Mr Louis Quevillon, Mtre architecte, âgé de 74 ans. Ses restes furent inhumés dans l'église de la paroisse. Plusieurs des Messieurs du Clergé et un grand nombre de personnes de différentes paroisses, qui ont assisté à ses funérailles, attestent suffisamment l'estime générale de ceux qui l'ont connu. »

C'est tout ce que les journaux de l'époque, féconds en détails sur les faits politiques ainsi que les héros grecs et romains, nous apprennent sur les derniers moments de ce citoyen vraiment remarquable.

Les funérailles eurent lieu le onze, un mardi. L'abbé François-Mathias Huot, curé de la Visitation du Sault-au-Récollet, chanta le service solennel. Avaient pris place dans le chœur, Messieurs les curés Ignace-Raphael Leclerc, de Saint-Laurent, Michel Brunet de Saint-Martin, Augustin Chaboillez ⁵ de Longueuil, et Charles Bégin de Saint-Vincent-de-Paul.

Parmi les amis du défunt remarqués dans la nombreuses assistance il y avait Joseph Pepin, René St-James, Jean-Romain Dumas, le député Joseph Turgeon, les notaires Jean-Baptiste Constantin et Alexis Delaunay, William Vallée, étudiant en médecine et Louis Gravel, ainsi qu'en font foi leurs signatures apposées au bas de l'acte de sépulture.

Louis Quevillon reposera désormais à l'ombre de son œuvre, dans la crypte de l'église paroissiale de Saint-Vincent-de-Paul, sur un morceau de terre paternelle, là même où il reçut sa vocation.

Parce qu'il a aimé la maison du Seigneur et le lieu où habite Sa Gloire, nous aimons à croire qu'il lui est donné maintenant de voir face à face le grand Architecte de l'univers et de contempler la voûte céleste dans le temple des temples, selon la prière du roi David.

Jusqu'à présent nous n'avons pas trouvé de documents établissant le fait que Louis Quevillon fût marié.

⁵ Connu par ses idées gallicanes.





Église de Saint-Mathias,

(Photo. Edgar Cariépy)

En consultant un certain nombre de monographies paroissiales, de registres de délibérations de fabriques et d'actes notariés, nous avons pu dresser une liste partielle des églises décorées en tout ou en partie par Quevillon, soit qu'il fût seul, comme au début, ou en association avec ses élèves maîtres, compagnons ou apprentis.

Saint-Vincent-de-Paul.

Boucherville (1801).

Saint-Denis-sur-Richelieu, (1806).

Notre-Dame de Montréal, (1809-1813).

Saint-Michel au sud du fleuve, (1812).

Saint-Martin, (I.-J.), (1812).

Sainte-Marie-du-Manoir-de-Ramsay, (1816).

Sainte-Thérèse-de-Blainville, (1816).

Saint-Joachim-de-la-Pointe-Claire, (1817).

Saint-Charles-sur-Richelieu, (1820-1821).

Longueuil, (1818-1821).

La Visitation-de-l'Ile-Dupas, (1820).

Saint-Mathias-de-la-Pointe-Olivier, (1821).

Saint-François-Régis, vulgairement appelé Saint-Philippe, (de Laprairie), (1822).

La Présentation, (de Dorval), (1822).

Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, (1822).

Saint-Joseph-de-Chambly, (1822).
Saint-Eustache, (1822).
Église des Récollets de Montréal, (1823).
Saint-Laurent, (M.), (1823).
Repentigny, (1823).
Verchères, (1820).
Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit.
Maskinongé.
Lavaltrie

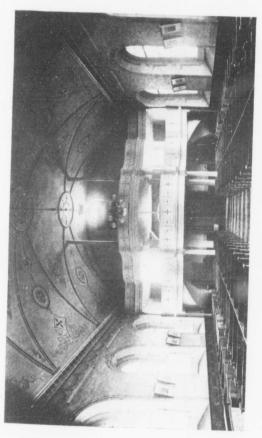
A notre connaissance très peu de ces monuments ont pu résister, soit aux flammes ou, ce qui est plus lamentable, au vandalisme inconscient des curés, des marguilliers ou des architectes peu soucieux de la belle archéologie. Nous avons maintenant pour les remplacer des œuvres médiocres ou le plus souvent, ce que l'on est convenu d'appeler dans le langage populaire des « horreurs ».

Pénétrés de cette vérité chrétienne que tout ce qui est beau émane de Dieu, qui est lui-même le beau absolu, nous devons nous écrier avec cet auteur, que du moment où l'Église se désintéresse de l'art ou que l'art se retire d'elle, elle perd son meilleur mode de propagande, son plus sûr moyen de défense et qu'elle doit supplier le Seigneur de lui envoyer des artistes dont les œuvres opéreraient plus de conversions et lui amèneraient plus de partisans que bien des sermons.

Nous aimons à rapporter ici un passage de Huysmans, tiré de son livre « *Trois Églises et trois Primitifs* », qui, non seulement rend exactement notre pensée, mais dépeint fidèlement le style suivi par la maîtrise des Écorres.

« Même d'un art réduit, comme ici à l'état de bribes. Tout y est : murs blancs comme poudrés d'une fleur de riz et treillis d'or, grand autel avec baldaquin et couronne, culbutis de menus anges relevant des tentures autour de colonnes à chapiteaux; grand orgue avec tribune à ventre renflé tel que celui d'une commode, orné d'amours joufflus et de cartouches parés d'instruments de musique en relief, flûtes et tambourins, violons et basses, chaire surmontée d'une gloire d'or dans une envolée de séraphins bouffis. C'est le babil doré du bois, le tortillage des chandeliers, et les pimpantes affèteries des appliques. C'est pompeux et exquis, théâtral et léger; c'est anti-mystique autant que possible, mais combien ce boudoir façonné pour une Estelle céleste est supérieur à ces casernes divines et à ces pieuses halles, que tous les rhêteurs de la jactance monumentale moderne nous fabriquent. Le chœur avec ses têtes d'angelots dorés, ses astragales et ses coquilles de Saint-Jacques évidées intéresse. Leur art, (le quevillonnage en l'occurrence), est discutable, mais c'est tout de même de l'art ».

Il convient de rappeler ici la résolution adoptée par les membres de la Société Historique de Montréal, le 26 février 1919, après avoir entendu la lecture de l'intéressant ouvrage de M. Gustave Baudouin sur nos vieilles églises. « Que la société transmette au gouvernement le vœu du conférencier, d'amender la loi des fabriques à l'article 4291 des Statuts refondus de la province de Québec, à l'effet d'assurer mieux la conservation de ces monuments religieux qui témoignent de la foi et nos pères et de nos ancêtres en ce pays. »



Église de Saint-Mathias. La tribune. (Photo. Edgar Gariépy)

Quel jugement les contemporains du maître des Écorres ont-ils porté sur son œuvre ?

L'extrait suivant d'un article paru dans le numéro d'octobre 1825 de la Bibliothèque Canadienne sous le titre *Arts libéraux et mécaniques*, semble répndreo dans une certaine mesure à cette question.

« Qui n'a pas entendu parler du ciseau de Pepin et de quelques autres formés à l'école de Quevillon, à qui nous devons la renaissance de la sculpture en bois qui s'éteignait parmi nous, et le plus grand nombre de ceux qui cultivent cet art maintenant dans le pays. Nous lui devons, ainsi qu'à ses élèves, un grand nombre d'ouvrages, qui ne manqueraient d'admirateurs dans aucun pays, le nôtre excepté. Nous aurions ici des talents distingués comme ailleurs, si l'on voulait seulement piquer l'émulation qui les fait naître. C'est encore ici, pour le dire en passant, que l'on peut voir les effets funestes qui sont la suite du manque de lumières et du défaut de connaissances, surtout dans les classes supérieures. Plusieurs de ceux que je viens de nommer et auxquels on peut donner le nom d'artistes à juste titre, au lieu de celui de simples ouvriers, sont inconnus à ceux qui devraient

être les premiers à applaudir et à rendre justice au mérite : plusieurs autres qui peuvent comme ceux-ci mériter ici le nom d'artistes, sont même absolument étrangers à nos villes et y sont à peu près inconnus. Partout ailleurs ce serait une espèce de phénomène inexplicable.

« Mais pour ne pas perdre de vue l'objet principal de ces observations, je dois encore remarquer au sujet de ceux que je viens de nommer, à la liste desquels je voudrais pouvoir en ajouter beaucoup d'autres, qui mériteraient d'être distingués de même, qu'ils avaient plus ou moins les connaissances préalables qui mettent un homme à même d'exercer sa profession avec habilité, qui donne cette confiance raisonnable qui est un gage presque assuré du succès, comme la folle présomption, fille de l'ignorance, est elle-même la cause de la chûte de toutes les entreprises. »

« Je dois dire encore que l'un d'eux, Quevillon, a dû l'idée de cultiver les talents qu'il a ensuite déployés, et dont le développement a été si utile au pays, aux avis et aux conseils de quelques personnes qui joignaient le goût à la science, et l'ont déterminé à entrer dans une carrière qu'il ne s'était pas cru jusque-là capable de fournir. On doit encore lui savoir gré d'avoir senti l'importance et la nécessité de l'éducation élémentaire pour ceuxmême qui entrent dans une carrière où il faut se livrer à des travaux manuels, pour qu'ils puissent

être en état de mettre plus de perfection dans leurs ouvrages. Tandis qu'on a souvent un juste sujet de reprocher à nos ouvriers de ville de manquer d'éducation, l'atelier nombreux que celui-ci avait établi dans la campagne et dans lequel il a formé un aussi grand nombre de jeunes gens, a été constamment une école dans laquelle ils ont appris à lire et à écrire, et reçu des leçons d'arithmétique et de dessin; et il a été imité en cela par quelques-uns de ses élèves. Heureux le pays, si les hommes placés dans une sphère plus élevée, dans des circonstances plus heureuses avaient su tirer un parti plus avantageux des unes et des autres! Malheureusement le bien qu'ils ont fait a été trop communément en raison inverse de la grandeur des moyens qu'ils ont eus et qu'ils ont encore à leur disposition.»

« Il suffit d'entrer dans quelques-unes de nos églises de campagne, pour se convaincre de la vérité de ce qu'on vient de lire, quant à la sculpture en bois. Nous n'aurions pu croire, sans l'avoir vu, que cet art fut porté à un tel point de perfection, par des hommes dont, comme le dit l'écrivain que nous venons de citer (la revue cite en effet depuis le commencement de cet extrait un écrivain qu'il nous a été, jusqu'ici, impossible d'identifier), on parle à peine dans l'enceinte de nos villes. Tout ce qu'il y aurait à désirer, peut être des élèves de Mr Quevillon, ce serait qu'ils s'efforçassent de donner plus de naturel et de grâce aux têtes d'anges

qu'ils placent ordinairement aux devants d'autel, aux chaires, &c. la plupart de ces figures sont rechignées; quelques-unes sont pleurantes. Le défaut paraît venir principalement de la bouche, qui est généralement trop renfoncée, ou trop fortement découpée à l'extrémité des lèvres. Au moyen d'une légère correction, ces figures pourraient devenir des beautés grecques à-peu-près parfaites, ou, si l'on veut, des beautés célestes, telles que l'imagination se plaît à nous le représenter. »

Si nous considérons la rareté des ressources et de la documentation à la portée de cet artiste et des siens, de même que l'absence presque totale de relations avec l'ancien monde, nous admettrons facilement que l'œuvre accompli par Louis Quevillon est méritoire et vraiment digne de louanges, tant par son étendue que par ses résultats. Par son étendue, si nous considérons la somme d'ouvrage achevée dans si peu de temps, par ses résultats, si nous tenons compte du nombre d'élèves qu'il a formés et que ces derniers à leur tour formèrent très nombreux, en leur transmettant la pratique de leur art comme le dépôt sacré d'une tradition.



Église de Saint-Mathi**as**. Le maître-autel. (*Photo. Edgar Gariépy*)

VIII

INVENTAIRE DES BIENS

DE LA SUCCESSION DE FEU SIEUR

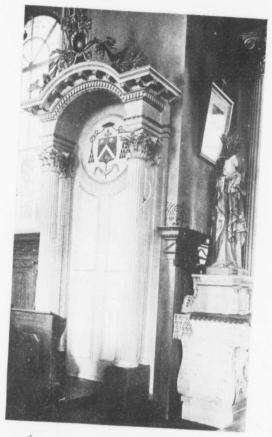
Louis QUEVILLON

(EXTRAITS)

le 30 avril 1823

« L'an mil huit cent vingt trois, le trentième jour d'avril à onze heures ou environ du matin, à la réquisition de Dame Marie-Anne Quevillon, veuve de feu Vincent Constantin Ecuier, Item Srs Pierre Quevillon, Gabriel Quevillon, Item Jean Chartrand menuisier et Marie Reine Chabotte son épouse qu'il autorise à l'effet qui en suit, tant en leurs noms comme habiles à se dire te porter héritiers de feu Sr Louis Quevillon leur frère, en son vivant architecte, demeurant à Saint-Vincent de Paul; que se portant et se faisant forts pour Pierre Chabot, leur frère utérin, et pour Marie Archange Quevillon leur sœur, à cause de leur absence, habiles aussi à se dire et porter héritiers à la succession susdite, sauf à eux tous de l'accepter ou y renoncer. Item, Demoiselle Marie Josephe Quevillon, François Quevillon et Luc Quevillon,

demeurant en ladite paroisse Saint Vincent de Paul. Ignace Quevillon demeurant en la paroisse Sainte-Rose : tant en leurs noms par représentation de feu de Sr Jean Bte Quevillon leur père, en la succession dudit feu Louis Quevillon leur oncle; que se faisant et portant forts pour Jean Maurice Quevillon leur frère menuisier demeurant à Beauharnois habiles à se porter héritiers comme eux en ladite succession, sauf aussi à eux l'accepter ou y renoncer. Item, François Quevillon, Joseph Renaud dit Dumoulin et Marie Amable Quevillon son épouse qu'il autorise pour l'effet qui en suit et Marie Quevillon, demeurans en la paroisse Saint Eustache; tant en leur nom par représentation de feu François Quevillon leur père, en la succession susdite; que se portant forts pour Marie Rose Quevillon, épouse de Luc Galerneau, leur sœur; et pour Ignace Quevillon leur frère, absent de la province depuis environ dix-sept ans, aussi habiles à se dire et porter héritier en la succession susdite. Item, Jean Lacasse, cultivateur dudit Saint Vincent de Paul, tant en son nom par représentation de feue Marie Quevillon sa mére, en son vivant, épouse de Joseph Lacasse qu'à celui de Joseph et André Lacasse et encore Pierre Lacasse, trois de ses frères absents. Item Ledit François Quevillon agissant indépendamment de sa qualité susdite, pour François Lacasse & Thérèse Lacasse épouse de Pierre Rocan, tous ensemble lesdits enfants



Église de Saint-Mathias. Le trône épiscopal.

(Photo. Edgar Gariépy)

par représentation de leur dte mère, habiles à se dire et porter héritiers en la succession dudt feu Sr Quevillon leur oncle, sauf à eux de l'accepter ou d'y renoncer.

« A la conservation des droits des dites parties és dits noms et qualité et autres qu'il appartiendra, va être par les Notaires Publics de la Province du Bas Canada, résidans dans le District de Montréal Comté d'Effingham, soussignés, fait bon loyal inventaire et description exacte de tous et chacun les biens meubles, vaisselle, titres, papiers et autres enseignemens dépendans de la dite succession à nous montrés et enseignés par Sr René St James, architecte, demeuerant à Saint Vincent de Paul, à la résidence duquel ledit Louis Quevillon est décédé et où les dits biens meubles se sont trouvés, après serment par lui prêté entre nos mains qu'il n'a des dits biens détourné aucune chose directement ni indirectement sous peine de droit. Item par demoiselle Marguerite Patenaude, Salomon Benoît dt Marquet, Louis Lescaut, Nicolas Périn, Xavier Robert, tous demeurants avec ledit Sr St James; et encore par Élizabeth Drapeau, fille engagée au service du dt Sr St James, et y étant tous demeurans, à l'époque du décès du dt Sr Quevillon, après serment aussi par chacun d'eux prêté en nos mains qu'ils n'ont des dits biens détourné aucune chose, directement ni indirectement sous peine de droit, Lesquels biens sujet à estimation ont été

prisés et estimés par Joseph Pepin Ecuier, et Sr Paul Rolin tous deux architectes demeurans audit St Vincent de Paul, arbitres choisis par les dites parties qui ont promis le tout priser en leurs âmes et consciences, et même après avoir été à l'instant assermentés pour leur devoir à la réquisition des dites parties le tout en égard au cours du tems présent. Et ont les dites parties ès dits noms et qualité déclaré ne savoir signer, de ce enquises; excepté Marie Quevillon, et les dits arbitres qui ont signé avec nous, lecture faite. »

(Signé) Marie Josephte Quevillon
René St James
Joseph Pepin
Paul Rollin
P. F. Thibault N. Manteht
Not.: Pub: Not: Pub:

« Premièrement se sont trouvés en la chambre où logeait ledit défunt :

« Un lit de plume, couvert de coton, une paillasse traversin, courte pointe, châlit et rideaux, prisés et estimés à soixante livres de chacune vingt coppres.

Une Comode de pin à trente livres. Un miroir à douze livres. Un Cabaret à trois livres. Une petite statue de plâtre, une livre dix sous. Une table de noyer à vingt sept livres.

Une montre d'argent, quarante huit livres.

Une pelotte à cinq sous.

Six chaises empaillées, ensemble à sept livres, quatre sous.

Une Cafetière à deux livres huit sous.

Un pot de grai à huit sous.

Trois paires de chandeliers, ensemble à sept livres quatre sous.

Une pelle à feu et un crachoir à une livre quatre sous.

Deux pots ensemble à quatre livres.

Un huilier et quatre sellières, ensemble à seize livres seize sous.

Deux pots à l'eau dorrés, à trois livres.

Une cafetière de faillance et quatre tasses ensemble à trois livres.

Seize verres de différentes façons, à quatre livres.

Cinq caraffes ensemble, sept livres.

Un flacon, trois livres.

Trois bouteilles ensemble quinze sous.

Un service à thé, avec les cuillières et pinces à sept livres.

Un sucrier, deux bolles, deux tasses et un pot au lait, le tout deux livres.

Deux pots douze petites assiettes et trois grandes do, cinq livres.

Différens articles trouvés dans un tiroir de comode estimés à douze sous.

Deux brosses ensemble à trois livres.

Un rasoir, une paire de cizeaux et une paire de lunettes, à deux livres.

Une boîte à poudre, à trente sous.

Ensuivent les linges et hardes du dit défunt.

Dix sept chemises de coton blanc, ensemble à quarante huit livres.

Deux diqués de batiste et toile, à deux livres huit sous.

Deux serviettes, ensemble à trente sous.

Quatre paires de gants et un bonnet à une livre, quatre sous.

Trois paires de chaussons et une paire de gants à trente sous.

Une veste de frappé et deux paires de culottes de jeunette ensemble à douze livres.

Trois mouchoirs et deux aunes de galons à trois livres quatre sous.

Sept vestes de différentes façons, neuf livres.

Un surtout de drap, quarante huit livres.

Un surplis de toile à six livres.

Trois draps ensemble à trois livres.

Une paire de caleçons, un mouchoir de soie, un bas, un gant et gertière à deux livres.

Un habit de drap bleu à soixante livres.



Église de Saint-Mathias. Le grand chandelier pour le cierge pascal.

(Sculpté sur bois.)

(Photo, Edgar Gariépy)

Quatre paires de culottes d'été ensemble à onze livres.

Une veste, couverture de chapeau, un paquet de pièces et retailles, ensemble à deux livres.

Un manchon de peau d'ours à quatre livres.

Cinq paires de bas à sept livres dix sous.

Une paire de souliers et une paire de bottines. ensemble à neuf livres.

Un petit coffre et diférens petits effets y contenus à six livres.

Une plume d'assier à une livre.

Un casque de loutre à vingt-quatre livres.

Trois vestes ensemble à trois livres.

Sept paires de culottes ensemble à seize livres.

Un habit de drap noir à douze livres.

Deux habits ensemble à douze livres.

Un surtout de drap brun à douze livres.

Une redingote à neuf livres.

Un chapeau et sa couverture à trois livres.

Un tableau contenant le portrait du dt feu Louis Quevillon estimé à cent livres. ⁶

Un livre d'architecture de M. Jacques Barozzio de Vignol, prisé à trente livres.

Se sont encore trouvé sept livres d'architecture, qui sur la déclaration du dt Sr St James, paraissent être des livres empruntés; pourquoi il n'en sera fait aucune estimation, sauf à s'enquérir à qui ils peu-

⁶ Acquis plus tard par René St-James.

vent appartenir, ou à les inventoriés par la suite s'ils dépendaient de la dte succession, pour mémoire

Ensuit la boutique du dt défunt.

Un autel commencé seulement, prisé ce qu'il y a de fait seulement, à cent quatre vingt livres.

Trois haches ensemble à six livres.

Deux valêts à six livres.

Quatre équerres, trois trousquins et une équerre à trois livres.

Un compas de bois, à une livre dix sols.

Neuf égohines de différentes et une dixième qui s'est trouvée, le tout trente livres.

Une paire de bouvets et un Guillaume à platte bande, ensemble à dix huit livres.

Une paire de bouvets à une livre dix sols.

Cinq rabots ensemble à huit livres.

Trois ditto à une livre dix sous.

Sept rabots ensemble à dix livres.

Trois verloppes et trois galerres, ensemble à neuf livres.

Un lot de marteaux, cizeaux, becdanes, pierre à afiler et limes &c. le tout ensemble estimés à six livres.

Un poêle de fer et son tuyau ensemble à soixante livres.

Deux chapiteaux ensemble à trente six livres. Un sciot à une livre quatre sous.

Trois établis ensemble à vingt livres.

Une boîte et dix pinceaux, ensemble à dix livres.

Se sont trouvé dans le grenier de la dte boutique. divers effêts consistant en ferrailles et bouts de bois estimés ensemble à six livres.

La valeur de trois madriers et rognures de bois, ensemble à quatre livres seize sous.

Une table de pin peinte en rouge à quatre livres. Sept cruches à l'Huile, ensemble à vingt quatre livres.

Trois douzaines de gouges ensemble à vingt quatre livres.

Un petit coffre estimé à une livre quatre sous. Un arosoir estimé deux livres huit sols.

Quarante deux morceaux de corniche, non ici estimé étant destinés à compléter des ouvrages commencés en société avec Mr St James, pour mémoire.

Huit bâzes, trois corinthiens, trois chapiteaux do cinq tambours de chapiteaux ioniques avec ses volutes tournés et ses fleurons, un quart de rond d'un taloir, vingt modillons, huit colonnes, dont trois de calnées et cinq d'assemblées, tous les dits ouvrages sont fait aussi en société avec Mr St James pour être posés à l'église Saint-Laurent, lesquels ouvrages paraissent entrepris d'après la déclaration du dt Sr St James en société entre lui et le dt feu Louis Quevillon, au désir d'un acte consenti entr'eux, portant continuation de société, reçu du douze février de l'an mil huit cent dix sept, par les devant Mtres J. M. Cadieux et confrères

Notaires, dont les conditions sont référées à celles imposées en un autre acte de société consenti entre Messrs Ls Quevillon, Jh Pepin, René St James et Paul Rolin, reçu du troisième Février mil huit cent quinze par devant Mtres Chs Prevost et confrère Notaires.

Quatorze morceaux de balustrade estimés à sept livres.

Trois cent cinq livrets et demi d'or estimés à trois livres quatre sols le livret fait neuf cents soixante dix-sept livres douze sous.

Se sont encore trouvés, quatorze chandeliers et trois croix qui ne sont que peinturés, lesquels doivent être achevés et livrés avec d'autres ouvrages pour la paroisse de Repentigny comme il paraît qu'ils ont été entrepris par ledit feu Sr Louis Quevillon, pourquoi on en fait aucune estimation pour le présent.

Ne s'étant trouvé aucuns immeubles, appartenant à ladite succession, nous avons procédé à entrer les dettes actives dûes à sa dite succession : lesquelles dettes sont comme suit : Il paraît selon une lettre écrite au dit feu Louis Quevillon par Messire Amiot prêtre, curé de Repentigny, en date du quinze mars dernier, que la fabrique lui redoit, sur une entreprise d'ouvrages, non entièrement achevés, la somme de trois mille trois cent livres.

Font entrer lesdits requerrans au nombre des dettes actives sur la connaissance du dt Sr St James, quarante huit livres de chacune vingt coppres, à la dte succession dûes par le frère Paul Fournier récolet pour les echafauts de la voûte de l'église des récolets à lui vendu.

Se sont encore trouvés à inventorier les effets suivants.

Un livre de plans d'ouvrage d'architecture inventorié et prisé à quatre vingt seize livres.

Une boîte de fer blanc à trois livres.»



QUELQUES ÉLÈVES DE QUEVILLON





JOSEPH PEPIN écuier, major de milice et maître-sculpteur.

(Dessin de Jean Massicotte d'après un tableau de François Malepart de Beaucour).

JOSEPH PEPIN

De Louis Quevillon, le disciple favorit, semble avoir été Joseph Pepin. En maintes circonstances on constate la présence du maître et de l'élève aux soirées de familles qui se donnaient alors à Saint-Vincent-de-Paul. De son côté Pepin devait témoigner beaucoup de respect et de vénération pour son maître puisqu'il en fit le parrain de son premier-né.

Joseph Pepin naquit au Sault-au-Récollet un lundi, le 19 novembre 1770, du mariage de Jean-Baptiste Pepin et de Magdelaine Lebeau.

Comme nous l'avons rapporté au commencement de cet ouvrage, il fit la connaissance de Mademoiselle Charlotte Stubinger à Boucherville en 1801 et l'épousa deux ans plus tard à Lavaltrie. Elle était la fille du major Jean-Georges Stubinger, chirurgien-major de la milice sédentaire de Terre-Neuve, et de dame Charlotte de la Brocquerie. Le père de Madame Pepin était venu au pays avec un corps de chasseurs hessois. Sa mère était la fille de Joseph Boucher Sieur de la Brocquerie.

Joseph Pepin et sa femme eurent de leur union dix-neuf enfants dont sept moururent en bas âge.

Comme nous l'avons déjà écrit, il fut nommé en 1812, au grade de capitaine dans le premier bataillon de la division de l'Ile-Jésus.

Son petit-fils, le notaire H.-P. Pepin, nous raconte qu'il tient de sa grand'mère qui l'a élevé, que lorsque son grand-père parut chez lui en uniforme pour la première fois, ses deux fils Zéphirin et Georges, âgés respectivement de sept et de trois ans, fondirent en larmes et s'attachèrent à chacune de ses jambes afin de l'empêcher de franchir le seuil de la maison pour aller à l'exercice.

Dans la suite, Pepin parvint au grade de major. Dans les documents officiels, il est tantôt désigné comme maître-sculpteur, maître-architecte ou encore comme écuier capitaine de milice puis major de milice.

Le 29 mai 1829, en qualité de « plus ancien principal officier de milice de la paroisse » il préside une assemblée de contribuables à l'effet d'élire des syndics pour la direction d'une école de garçons.

Il continua, après la mort de Quevillon, l'œuvre de ce dernier, en association avec René St-James. Son atelier était situé environ à un mille en aval de Saint-Vincent-de-Paul sur l'emplacement qu'occupe de nos jours le manoir de Bleury. Plus tard, associé avec ses cinq fils Georges, Henri, Charles, Édouard et René, tous maîtres-sculpteurs, il

entreprend différends travaux d'art religieux, entre autres la décoration des églises de Saint-Roch et de Saint-Jacques l'Achigan.

L'un de ses fils, Henri, exécuta la décoration intérieure de l'ancienne chapelle des Dames du Sacré-Cœur à Saint-Vincent-de-Paul, laquelle était située sur le terrain occupé maintenant par le pénitencier. Il était le père du notaire H.-P. Pepin, de Montréal, auquel nous devons d'intéressants détails sur la famille de son aïeul.

En 1837, Joseph Pepin et son fils aîné Zéphirin, notaire, furent accusés du crime de haute trahison. Le premier fut emprisonné à Montréal, le 30 novembre de la même année pour être bientôt relâché le onze du mois suivant. Le second trouva son salut dans la fuite et l'exil. Parvenu en France, il finit par s'y fixer définitivement. ⁷

Le docteur Guillaume-Jacques Vallée, compagnon de classe de Zéphirin Pepin et probablement ancien élève de Quevillon, fut également incarcéré pour semblable crime du 9 novembre au 12 décembre 1838.

Joseph Pepin et son épouse ont eu le bonheur d'avoir élevé ce que généralement dans le pays on appelle « une belle famille canadienne ». Aux enfants déjà nommés, il ne faudrait pas manquer d'ajouter ceux dont les noms suivent.

⁷ Il vint cependant finir ses jours au Canada.

Clément, en religion, frère Domitien des Écoles Chrétiennes, se distingue dans sa communauté par sa sainteté et sa conduite exemplaire. Il meurt à Glencoe (Missouri) en ordeur de sainteté, en mai 1910, dans la 87e année de son âge et la 64e de son entrée en religion.

Zoé, épouse du notaire Césaire Germain de Saint-Vincent-de-Paul et mère des docteurs Alexandre et Avit Germain de Montréal. Nous devons également à ces derniers certains détails sur la famille Pepin.

Césaire, notaire, père de feu le notaire Stubinger Pepin de Montréal.

Denise, en religion, sœur Dufrost des RR. SS. Grises. Elle avait choisi ce nom en souvenir de la cousine de sa grand'mère maternelle, la veuve Dufrost de la Jemmerais.

Victorine, sœur Stubinger de la même communauté, 8

Le 22 novembre 1841, un lundi à neuf heures du matin, Joseph Pepin âgé de 71 ans, séant dans son lit, malade et dans la vue de la mort, dicte son testament au notaire Constantin en présence de Messire F.-X+Romuald Mercier, curé de Saint-Vincent-de-Paul et de Joseph Chartrand, étudiant. Suivant l'ancienne et belle formule, « comme chrétien et catholique, il recommande son âme à Dieu et sup-

⁸ Ancienne mère-vieaire.

plie son infinie miséricorde de lui pardonner ses fautes et de le recevoir en son saint paradis au nombre des bienheureux ». Il institue son épouse légataire universelle du peu de biens qui lui restent, puis, vu sa grande faiblesse, il signe d'une main mal assurée.

Le jeudi 18 du mois d'août de l'année suivante, il rendit l'âme, entouré des siens.

Voici en quels termes, l'Aurore des Canadas de Montréal, en date du 18 septembre 1842 fit part de la nouvelle à ses lecteurs.

DÉCÈS

« A Saint-Vincent-de-Paul le jeudi 18 août courant, le major Joseph Pepin, écuier, âgé de 71 ans et neuf mois. »

« Il se concilia l'estime et la confiance de tous ceux qui le connaissaient par les vertus qu'il fit éclater tout le cours de sa vie. Il reçut le dernier sacrement avec une effusion de foi et de sentiment de piété qui touchèrent les spectateurs affligés de la perte dont ils étaient menacés, et à l'approche de la mort, on aperçut en lui nul signe de trouble et d'effroi. Durant quarante ans il fit la consolation d'une épouse chérie et au bout de ce temps Dieu voulut récompenser ses vertus en l'appelant à lui. Ses obsèques eurent lieu dans l'église de Saint-Vincent-de-Paul au milieu d'un concours nombreux

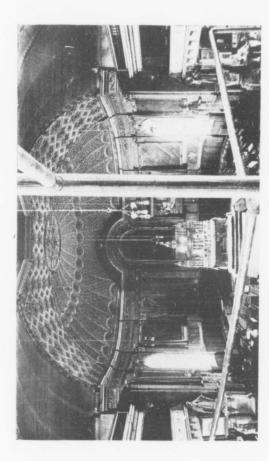
qui attestait le respect et l'estime que le défunt s'était acquis. »

« Le major Pepin était le premier Canadien qui commença à s'occuper de sculpture dans le pays ». 9

Le 21 octobre 1874 son épouse, âgée de 87 ans le rejoignit dans la tombe.

Nous avons dit que Pepin laissa peu de fortune à sa famille. Il est vrai que les premières entreprises lui avaient permis d'amasser une somme assez rondelette, mais les frais d'entretien d'une nombreuse famille joints aux dépenses qu'il fallait faire pour entretenir ses relations avec la belle société, mais surtout l'introduction graduelle de la sculpture en plâtre, furent autant de causes qui diminuèrent ses moyens pécuniaires.

 $^{^9.}$ Ce journaliste ignorait certainement le nom des artistes antérieurs à Joseph Pepin.



L'ancienne église paroissiale de Louiseville, (Comté de Maskinongé), qui avait pour auteur, Alexis Millette, élève de Quevillon.

(Photo. Vallee)

RENÉ ST-JAMES

Nous n'avons rencontré au cours de nos recherches, que peu de documents pouvant nous donner autant de détails sur la vie intime de René St-James dit Beauvais.

Nous pouvons cependant avancer, avec le biographe de la famille Baillargé, qui l'affuble du nom de St-Jacques, que dès l'année 1810 il avait la réputation d'être un sculpteur de grande renommée.

Cet artiste était probablement originaire des alentours de Laprairie qui est le berceau de sa famille. Un acte de vente qu'il signe le 9 septembre 1812 pour une de ses terres située à la Côte Saint-Régis, dans la seigneurie du Sault-Saint-Louis, semble nous confirmer dans cette opinion.

Comme ses associés, il endosse l'uniforme en 1812.

On constate par la lecture des greffes de notaires de l'époque, qu'il effectue d'importantes transactions financières au point de nous porter à croire qu'à ses qualités d'artiste, il joignait celles d'homme d'affaires.

Il fut tour à tour en association avec Louis Quevillon, Joseph Pepin et Paul Rollin, (1815), avec Quevillon, (1817), avec Rollin et François Dugal, (1823), avec Dugal, (1824) puis finalement avec Joseph Pepin, et cela pour la continuation de différentes entreprises commencées du vivant de Quevillon, et d'autres, tels que les travaux pour les églises de Lachine et de Saint-Vincent-de-Paul.

En 1828, la fabrique paroissiale de Notre-Dame de Montréal invite les sculpteurs, par la voix des journaux, à soumissionner pour certains ouvrages à exécuter au maître-autel. René St-James fut l'un des soumissionnaires. La lettre qu'il adresse au marguillier en charge est datée de Saint-Benoît, dans le comté des Deux-Montagnes, endroit où il semble être établi. Paul Rollin de Saint-Vincent-de-Paul ainsi que François et Olivier Dugal étaient aussi au nombre des soumissionnaires.

Nous ne saurions dire d'une manière positive si René St-James fut l'élève de Quevillon ou des deux Finsterer, Georges et Daniel, deux maîtres-sculpteurs qui vers cette époque, résidaient l'un à Saint-Philippe-de-Laprairie et l'autre à Saint-Cyprien dans le district d'Iberville.

Comme nous l'avons déjà écrit, c'est dans la demeure de St-James que survint la mort de Louis Quevillon.

PAUL ROLLIN

Le 28 février 1812, Louis Quevillon voulant établir Paul Rollin, son ancien élève et associé, devenu maître-sculpteur, lui fait don d'un emplacement avec maison communiquant à la sienne propre.

Probablement à cause des aptitudes qui plus tard feront de lui un commerçant, lui a-t-on confié le poste de quartier-maître, c'est-à-dire de comptable, de garde-magasin et de pourvoyeur du premier bataillon de l'Île Jésus.

Il s'associa avec Pepin en 1817, lors de la résiliation de l'acte de société des quatre maîtres-sculpteurs, puis avec St-James et Dugal en 1823.

Il était le fils d'un Français, Dominique Rollin, de Rinville, du diocèse de Toul en Lorraine, marié le 29 octobre 1760 à Longueuil à demoiselle Angélique Bouthellier. Il reçut le baptême en ce dernier endroit le 21 janvier 1789.

Paul Rollin, épousa en avril 1815, à Saint-Vincent-de-Paul, Zoé, fille de Jean-Baptiste Pétrimoulx et d'Angélique Lacroix. Cet événement réunit un grand nombre de parents et d'amis des deux côtés, entre autres, son frère Dominique-Benjamin Rollin, avocat, Messire Augustin Cha-

boillez, curé de Longueuil, Louis Quevillon, Mesdemoiselles Angélique Chaboillez et Élizabeth Saupin, ses amis; pour la future, Janvier Domptaye-Lacroix, avocat, Joseph-François Lacroix, ses oncles; Jacques-Clément Herse, avocat, Mademoiselle Louise Turgeon, ses cousins et cousines; Messires les archiprêtres Bégin et Varin, curés de Saint-Vincent-de-Paul et de Terrebonne, Joseph Pepin et son épouse Charlotte Stubinger.

En feuilletant les actes du greffe Constantin pour l'année 1832, il nous a été donné de nous rendre compte que cette année-là Paul Rollin avait déjà acquis une terre à Sainte-Thérèse-de-Blainville et qu'il y était établi comme marchand. A quoi devons-nous attribuer ce changement de situation, si ce n'est encore à la malencontreuse sculpture en plâtre?

Ceux qui l'ont connu nous disent qu'il vécut dans la suite à Montréal avec une très modeste aisance.

VINCENT CHARTRAND

Il arrive fréquemment que nous rencontrons dans les milieux d'artistes, certains d'entre eux qui, par l'originalité de leur mise ou la singularité de leurs habitudes, attirent l'attention. Tel était le cas pour les artistes dont nous donnons ici l'histoire.

L'un d'eux, Vincent Chartrand surnommé « Vincennes », sobriquet qui tire probablement son origine de la corruption de la manière anglaise de prononcer Vincent, était invariablement accompagné de son parapluie, soit dans ses courses ou dans ses promenades. Habituellement, ceux qui le rencontraient, lui adressaient la parole par ces mots: « Eh! bien, père Vincennes, pleuvra-t-il aujour-d'hui? » Même par les plus belles journées ensoleillées la réponse était : « En effet, je crois que oui, nous allons avoir une petite mouillette aujour-d'hui ».

Certains l'avaient surnommé « le baromètre de Saint-Vincent-de-Paul ».

Vincent Chartrand avait du goût non seulement pour la sculpture et l'architecture, mais aussi pour la peinture.

Un des petits-fils de Joseph Pepin nous raconte qu'après la mort de son aïeul, Chartrand étant resté attaché à la famille, avait souvent l'habitude de venir faire la causette chez sa grand'mère. A plusieurs reprises il avait remarqué un portrait à l'huile de Madame Pepin, lequel portrait l'offusquait grandement à cause de son décolleté, selon lui, vraiment trop osé. Un jour, pris d'un sentiment de pudeur excessive, il obtint de la maîtresse de séant de retoucher le tableau à son goût. En conséquence il peignit sur la gorge, un voile. Il nous a été donné de voir le tableau en question et de juger que la retouche avait été habilement exécutée.

C'est après 1822 que Chartrand devient maîtresculpteur.

Le 23 avril 1824, il s'associe avec Solomon Benoît dit Marquette, se sépare de lui le 8 mai 1826; mais s'associe de nouveau avec lui le 2 juin 1828. Cette dernière société dura au moins jusqu'en 1831, puisque cette année-là elle se fait payer par la fabrique paroissiale de l'Ile-Dupas, 642 francs pour un confessionnal et les stalles du chœur et 3,000 francs pour les réparations à l'autel de Saint Roch.

Comme quelques-uns de ses compagnons d'atelier, Vincent Chartrand mourut dans un état voisin de l'indigence, à l'hospice Saint-Pierre des Sœurs de la Providence de Saint-Vincent-de-Paul. n

16

le

ti

Couché sur son lit de mort, sachant qu'il ne lui reste que quelques moments à vivre, le 17 mars

1863, il dicte ses dernières volontés au notaire Constantin. Il lègue à son frère Toussaint, médecin à Saint-Janvier, la somme de 25 livres courant d'Halifax et deux tableaux dont l'un représente son père Vincent Chartrand et l'autre, Saint Gabriel. Le résidu de sa succession ira aux religieuses qui en retour devront le faire inhumer et prier pour le repos de son âme. Trop faible pour signer l'acte il fait une marque.

Puisque nous en sommes au chapitre de l'originalité, nous ne pouvons manquer de dire quelques mots au sujet du notaire Jean-Baptiste Constantin, dont le volumineux greffe, déposé aux archives judiciaires de Montréal, nous a permis de reconstituer jusqu'à un certain point l'histoire de la maîtrise des Écorres.

Par sa profession et sa personnalité d'homme cultivé, il semble avoir été très mêlé à la vie de nos artistes. Il rédige leurs brevets d'apprentissage, leurs marchés pour leurs entreprises, leurs contrats de mariage et leurs testaments. Alors, comme maintenant, dans nos campagnes, après le curé, le notaire et le médecin sont un peu considérés comme les confesseurs de leur clientèle. Aussi viventils généralement dans l'intimité de la plupart de leurs clients. Il en fut probablement de même pour Constantin et les membres de la corporation artistique qui nous intéresse.

Quelques personnes qui ont connu ce notaire, nous rapportent qu'il était célibataire, que c'était un homme de haute stature, d'un naturel doux et agréable, toujours solennel comme il convient ordinairement de l'être pour un tabellion. C'était en quelque sorte, dit-on, un torse d'Hercule surmonté d'une tête de chérubin.

Tout ce qu'on aurait pu lui reprocher c'était ses manières vraiment trop d'un « catiche » et sa voix de soprano de tête.

Cette disparité entre la stature et la voix, qui frappait au premier abord, sembla sûrement au curé de Saint-Vincent-de-Paul, probablement un docteur romain, un avantage exceptionnel, une qualité rare, puisqu'il en fit son maître-chantre.

Les anciens de l'endroit se rappellent encore avec quel sentiment, quelle chaleur dans la voix le notaire Constantin chantait les introïts et les graduels.

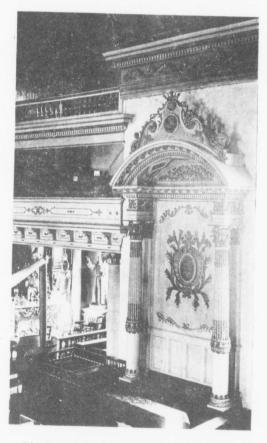
Il arriva cependant une fois, à cause de lui, que les fidèles ne furent pas précisément saisis de pieuses extases et de saints frémissements. Un jour de procession, le maître-chantre vêtu du camail faisait sa rentrée dans le chœur. Tout à coup son vêtement ecclésiastique poussé par une bouffée de vent, s'engage dans la lampe du sanctuaire qui chavire et déverse des flots d'huile sur sa personne. On raconte que ce fut une explosion de rire générale

difficile à comprimer et que le maître-chantre en fut grandement mortifié.

Une nombreuse clientèle de même que l'absence de toute famille, avait permis à Constantin d'amasser une certaine fortune. Aussi voit-on son nom dans les registres de la paroisse, mis en tête d'une liste de souscription pour un montant de six livres anglaises pour le voyage de Monseigneur Bourget à Rome.

Après avoir pratiqué le notariat pendant soixante-cinq ans (1805-1869), il trépassa dans l'hôpital des révérendes sœurs de l'endroit.





L'ancienne église de Louiseville. Le banc-d'œuvre $(Photo,\ Vall\'ee)$

AMABLE GAUTHIER

Natif de Saint-Grégoire dans le comté de Nicolet, Amable Gauthier, jeune et orphelin, fut engagé par un de ses oncles chez Quevillon.

Pendant ces années-là, il y avait chez le maître des Écorres une douzaine d'apprentis et autant de compagnons dirigés par les quatre maîtres.

Parmi les travaux de l'atelier Quevillon auxquels Gauthier prit part, on mentionne ceux des églises de La Valtrie, Saint-Ours et Maskinongé.

Après la mort de celui qui lui avait enseigné son art, Amable Gauthier s'établit pour son propre compte à Saint-Barthélémy dans le comté de Berthier. Les églises de Sainte-Élisabeth, Saint-Viateur et Saint-Paul de Joliette, Sainte-Victoire, Saint-Marcel, Saint-Aimé et plusieurs autres sont érigées par ses soins. Associé à Alexis Milette, son ancien compagnon d'atelier aux Écorres, il restaure l'église de Berthier et fait la sculpture sur bois qui en décore l'intérieur.

A l'exemple de Louis Quevillon, il emploie dans son atelier des apprentis et des compagnons auxquels il enseigne la sculpture et l'architecture.

Plusieurs architectes et sculpteurs lui doivent leur formation. Nous donnons leurs noms ciaprès. Louis-Zéphirin Gauthier, son fils, architecte de Montréa!. Depuis quarante-cinq années qu'il exerce son art, on compte de lui, plus de cent églises érigées d'après ses plans, entre autres celles de Hull, d'Aylmer et du Sacré-Cœur à Ottawa. Il exécute en collaboration avec Roy, le plan de Saint-Louis-de-France et avec Daoust, celui de l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal.

Pendant qu'il était chez son père, Louis-Zéphirin Gauthier sculpta les décorations qui ornent les intérieurs des églises de Sainte-Victoire, Saint-Marcel et Saint-Aimé.

Agapit Gauthier, frère du précédent, reçut également son éducation artistique dans l'atelier paternel. A peine âgé de treize ans, il était parvenu à sculpter sur bois une charmante figurine de la Vierge et de son Enfant. Nous avons vu ce travail qui dénote une grande habileté de facture pour un enfant de son âge. Cette carrière pleine d'avenir prit fin malheureusement, lorsqu'Agapit Gauthier mourut dans sa vingt-et-unième année.

Paul Lefebvre, de Maskinongé, qui passa treize années de sa vie en apprentissage et compagnonnage chez Amable Gauthier. C'est de lui que sont les intérieurs en sculpture des églises de Saint-Michel-Archange, Saint-Augustin (Deux-Montagnes), Saint-Valentin et l'Île-Dupas.

Onésime Généreux, de Saint-Cuthbert, auteur des plans du couvent des RR. SS. des SS. NN. de

Jésus et Marie à Hochelaga et de deux églises dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

Les autres sont : Séraphin Moreau, de Sorel, Félix Marcoux, de Saint-Barthélémy, Vaillancourt de Berthier, et Maugé, de Maskinongé.

Comme ses confrères de Saint-Vincent-de-Paul, Amable Gauthier, en 1812, s'enrôla dans la milice et, en 1837, sa sympathie fut acquise aux rebelles. Dans un plancher double, sous un amas de pommes de terre, il cacha deux proscrits, dans sa propriété de Saint-Barthélémy.

Il existe encore deux sculptures en bois dont il est l'auteur. La première est une statue de sept pieds à l'image de Saint Cuthbert qui faisait partie de la façade de l'église paroissiale du même nom et qui a été depuis transportée au milieu du cimetière de l'endroit; l'autre est la chaire de l'église de Saint-Barthélémy sculptée par son auteur alors âgé de quatre-vingts ans.

e

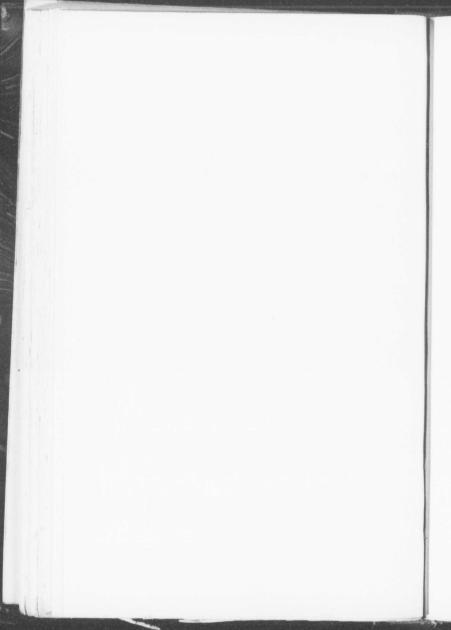
r

r

e

e

Amable Gauthier est mort à Saint-Barthélémy en 1876, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.



FRANÇOIS-THOMAS BAILLARGÉ

Qui n'a pas entendu parler de François-Thomas Baillargé? Mais combien peu, en retour, savent qu'il dut de déployer ses talents héréditaires aux ateliers, des Écorres. Ce célèbre artiste québecois qui, à un goût exquis joignait les connaissances les plus étendues en architecture et en sculpture, fréquenta la maîtrise de Saint-Vincent-de-Paul, vers 1810, alors qu'il n'avait que dix-neuf ans. Nous nous permettons d'affirmer ce fait d'après le témoignage de son biographe et la version de M. Louis-Zéphyrin Gauthier.

C'est lui qui introduit l'étude de l'architecture dans nos grandes maisons d'éducation et fait étudier Blondel et Vignole au séminaire de Québec.

On doit à son ciseau les statues de Saint Ambroise et de Saint Augustin qui ornent la chapelle de Sainte Anne dans la basliique de Québec, de même que le bas-relief de l'autel de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pocatière qui a pour sujet le souper d'Emmaüs.

La façade actuelle et la tour inachevée de la basilique de Québec ont été érigées d'après ses plans, de même que les anciennes orgues dont i sculpta les ornements du buffet. Ce dernier se trouve maintenant à Montréal dans l'église du Gesù, au fond du transept du côté de l'évangile. Le palais cardinalice actuel, alors archevêché, de même que le premier palais législatif construit en 1830, sont de ses œuvres. Il s'associa cependant pour dresser les plans de ce dernier édifice, un de ses anciens camarades de Saint-Vincent-de-Paul, Louis-Thomas Berlinguet.

L'église de Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, dans l'île de Montréal, a eu Baillargé pour architecte et sculpteur.

François-Thomas Baillargé eut des élèves qui se distinguèrent les uns par leurs travaux d'architecture, les autres par leurs sculptures, tels que François-Xavier Berlinguet, Joseph Girouard, Leprohon, Charles Baillargé, André Pâquet, Léandre Parent, Raphael Giroux et T. Fournier.

Né en 1791, Baillargé mourut célibataire en 1859.

Afin de donner de nouvelles preuves que l'œuvre du menuisier des Écorres a eu sa répercussion jusqu'à nos jours, nous donnerons ci-après la nomenclature de quelques travaux qui eurent pour auteurs les élèves de son élève Baillargé.

Nommons d'abord François-Xavier Berlinguet, né à Québec le 5 décembre 1830, le fils de Louis-Thomas. Comme sculpture nous avons de lui le fauteuil pontifical de la basilique de Québec ainsi qu'un *Ecce Homo* primé à une exposition tenue à Montréal en 1860, lors de la visite du prince de Galles, et l'intérieur de l'ancienne église de Beauport érigée en 1856 puis incendiée en 1891. Ce temple, construit d'après les plans de son père et de Charles Baillargé, fut entièrement réédifié d'après ses dessins. Il fut également l'architecte de la cathédrale de Charlottetown dans l'Ile-du-Prince-Édouard ainsi que de la chapelle des Franciscaines de Québec.

François-Xavier Berlinguet était non seulement architecte et sculpteur mais aussi ingénieur civil et arpenteur géomètre. Comme tel il traça et dirigea la construction d'une section de l'Intercolonial, dessina des plans pour l'amélioration du port de Québec et fut le promoteur de l'idée de construire un pont pour relier Québec avec la rive sud. L'Association des Architectes de la Province de Québec le compte au nombre de ses principaux fondateurs.

Un élève non moins célèbre de François-Thomas Baillargé, fut son parent Charles Baillargé, chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre du Sauveur de Monte-Reale. La Revista Universale d'Italie écrivait de lui en 1877: «L'ingénieur C. Baillargé est un des mathématiciens les plus remarquables de notre époque. Né au Canada, il jouit d'une renommée qui est répandue dans l'ancien et le nouveau monde. Ce qui l'a fait connaître en Europe, a été la découverte d'une formule uni-

que au moyen de laquelle on peut trouver le cubage, le volume d'un corps géométrique. »

Il fut architecte du gouvernement de sa province, puis sous-ministre des Travaux Publics à Ottawa en 1879.

André Pâquet, autre élève de François-Thomas Baillargé, était établi en 1845 à Québec sur la rue Saint-Flavien. C'est cette année-là qu'il entreprit la décoration intérieure en sculpture sur bois, pour l'église de Sainte-Luce dans le comté de Rimouski. Ce monument en style Louis XV, existe encore de nos jours, intelligemment restauré il y a une douzaine d'années par le curé Pierre-Félix Sirois, depuis chanoine et chancelier de son diocèse.

Plusieurs se rappelleront avoir vu, reproduits dans l'Opinion Publique vers 1870, des portraits de rebelles de 1837. Ces croquis avaient pour auteur Joseph Girouard, le patriote de Saint-Benoît, lequel dans sa jeunesse à Québec, sa ville natale, avait appris les notions du dessin d'après nature, de son cousin François-Thomas Baillargé. M. G.-F. Baillargé, l'auteur de la Notice biographique sur la famille Baillargé, auquel nous avons emprunté la plus grande partie de la matière de ce chapitre, nous donne en effet Joseph Girouard comme son élève.

LOUIS-THOMAS BERLINGUET

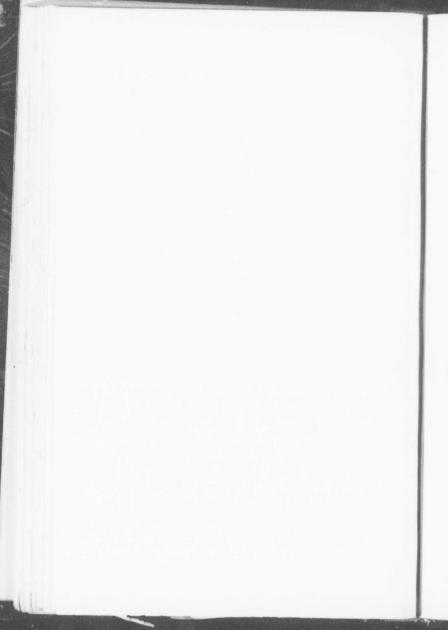
Louis-Thomas Berlinguet dont il a été fait mention dans le chapitre précédent, fut engagé comme apprenti au maître-sculpteur Joseph Pepin pour une période de six années, à raison de 160 livres par an, par son tuteur Joseph Chevalier, le 3 avril 1806.

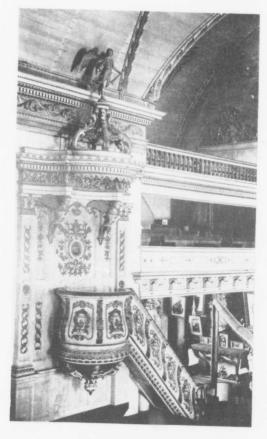
Il était le fils de Joseph Berlinguet et de Marie Désautels. Son père, meunier et boulanger au faubourg Saint-Laurent près de Montréal, venait de mourir lorsque son fils s'engagea à Saint-Vincent-de-Paul.

La présence de Louis-Thomas est signalée à ce dernier endroit en 1813, puisque le 27 mars de cette année-là il y fait son testament, instituant son épouse Charlotte Mailloux, légataire universelle. Dans cet acte, il est désigné comme maître-sculpteur.

En 1830, en collaboration avec François-Thomas Baillargé, il fait les plans du premier Palais Législatif de Québec, Plus tard en 1859, associé à Charles Baillargé, il érige l'église paroissiale de Beauport.

Comme nous l'avons précédemment écrit, il était le père de François-Xavier Berlinguet.





L'ancienne église de Louiseville. La chaire. (Photo. Vallée)

ALEXIS MILETTE

Alexis Milette, auteur des plans des églises d'Yamachiche et de Louiseville, fréquenta l'atelier de Quevillon en même temps que Gauthier avec lequel il collabora pour la restauration de l'église de Berthier.

Cette église de Louiseville que nous venons de mentionner, a été impitoyablement démolie, il y a à peine deux ou trois ans, pour faire place à une immense construction de pierre et d'acier. On aurait pu tout de même décemment songer à utiliser pour le nouveau temple, certaines parties de l'ancien, telles que la chaire, le banc-d'œuvre, les autels, qui sont autant d'objets d'art empreints d'un cachet vraiment artistique. Malheureusement, tout semble à jamais perdu et voué à l'anéantissement.

Comme quelques-uns de ses anciens compagnons d'atelier, Alexis Milette, d'Yamachiche avait une école. C'est probablement là que ses deux frères Bénoni et Pierre, et son neveu, Napoléon, apprirent la sculpture et l'architecture.

Monsieur Lapalice, archiviste de la fabrique paroissiale de Notre-Dame de Montréal, nous apprend que son père Joseph Hengard-Lapalice, élève de Milette en même temps que les deux frères Héroux, Godin et Gagnon, érigea les églises de Contrecœur, de Saint-Paul d'Abbotsford, de Saint-Michel et de Saint-David d'Yamaska, de Saint-Simon-de-Bagot et de Valleyfield.

En consultant les monographies de paroisses du diocèse des Trois-Rivières on se rendra compte que la plupart des églises de cette région ont eu les Milette et les Héroux pour auteurs.

Nous ferons une brève mention d'autres élèves de Quevillon, qui ont laissé des œuvres.

André Achim de Longueuil, auteur des fonds baptismaux, des grandes portes et du buffet de l'orgue de l'église de l'endroit de son établissement (1819), de même que certains travaux dans l'ancienne église de la Pointe-Claire.

Charles Dauphin, de Montréal, qui modela, dit-on, certains motifs à la base de la colonne Nelson et sculpta sur bois, les statues de la chaire actuelle de Saint-Jacques-le-Majeur de Montréal.

Nicolas Perrin établi à Sainte-Scholastique dans le comté des Deux-Montagnes, le sculpteur de la corniche et du maître-autel de l'église de l'endroit (1839). Cette dernière scupture se trouve maintenant dans la chapelle du cimetière.

Toussaint Verdon de Sainte-Rose (I.-J.), qui collabora avec Quevillon aux travaux de l'ancienne église paroissiale de Saint-Philippe-de-Laprairie.

Amable Charron, que nous trouvons établi comme maître-sculpteur à Saint-Jean-de-Port-Joli en 1816.

Jean-Romain Dumas de Saint-Vincent-de-Paul, associé au début avec Jean-Baptiste Baret, un autre élève de Quevillon, puis avec ses deux fils Procope et Elpémien, désigné dans les actes

d'avant 1830 comme maître-sculpteur, prendra après cette date, le titre de maître-menuisier. Les anciens de Saint-Vincent-de-Paul qui l'avaient vu autrefois, lui et ses fils, sculpter dans le bois, des images saintes et des cartouches fleuris, se rappellent que sur ses derniers jours, il sculptait des jouets pour enfants et tournait des barreaux de chaise.

C'est qu'alors l'usage de la sculpture sur bois disparaissait rapidement.

On a écrit, quelque part que « l'Enluminure, une délicieuse et frêle et fine petite fille aux yeux d'azur et aux cheveux d'or, enfanta un jour, en une longue gésine, une fille si énorme, la Peinture, qu'elle mourut en lui donnant le jour ».

Combien cette image est également pleine de vérité si nous l'appliquons à la sculpture sur bois donnant naissance à la sculpture en plâtre!

Ceci a tué cela.

Une fois de plus, dirait Dubufe, un collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes*, « la trop grande intellectualité du monde vieillissant a tué la primitive naïveté nécessaire aux arts simples; la force expansive, toujours plus tendue, de l'Idée, a brisé le moule des vieux arts plastiques ».

« Les belles habitudes du travail manuel se sont perdues, les maîtrises sont disparues, les ouvriers se sont désintéressés de tout ce quin'est pas le travail brut et le brutal intérêt; ils ne pensent plus qu'à vivre au jour le jour, et c'est légitime, puisqu'on ne leur demande plus que l'espérance du jour sans lendemain, — ils font leur tâche obligatoire et pénible, certes; mais ils n'aiment plus l'œuvre libre : le fier métier est retourné à la corvée, presque à l'esclavage ».



APPENDICE



APPENDICE

L'histoire est la reconstitution scientifique du passé par la mise en œuvre des documents, c'est-à-dire des traces qu'ont laissées, les actes et les pensées des hommes. C'est la méthode que nous avons scrupuleusement suivie en écrivant ce livre. Pour la satisfaction légitime du lecteur, qui aime souvent à remonter à la source même du renseignement qu'il vient de lire, nous donnons dans les pages suivantes la liste des documents qui nous ont servi à reconstituer l'histoire des sculpteurs et architectes de Saint-Vincent-de-Paul.

ARCHIVES JUDICIAIRES DE MONTRÉAL

Greffe Jean-Baptiste Constantin.

Nos.

52 - 14 avril 1805

134 - 3 avril 1806 428 - 19 juin 1808

420 – 23 juin 1808

668 - 16 juin 1810

673 – 8 juillet 1810.

880 – 31 décembre 1811

903 – 13 février 1812

905 - 19 février 1812

913 - 28 février 1812.

963 - 6 juillet 1812.

966 – 13 juillet 1812.

967 - 13 juillet 1812.

1006 - 13 novembre 1812.

1059 - 27 mars 1813. 1218 - 7 mai 1814.

1302 – 30 novembre 1814.

668 – 28 janvier 1815.

1353 - 3 avril 1815.

1443 - 4 octobre 1815.

1475 - 20 décembre 1815.

1484 - 15 janvier 1816

1491 – 3 février 1816.

1569 – 26 juillet 1816.

1590 - août 1816.

1593 - 2 septembre 1816.

1619 - 22 octobre 1816.

1621 - 26 octobre 1816.

1656 - 25 janvier 1817

1661 - 3 février 1817. 1664 - 6 février 1817. 1673 - 24 février 1817. 1773 - 6 juin 1817. 1772 - 10 octobre 1817. 3 janvier 1818 1789 - 3 janvier 1818. 1805 - 19 février 1818. 1847 - 11 mai 1818. 30 janvier 1810 1805 - 25 août 1819. 2147 - 15 février 1820 2148 - 15 février 1820. 2151 - 10 février 1820. 2167 - 15 mars 1820. 2180 - 24 mars 1820. 2334 - 27 novembre 1820. 2462 - 9 avril 1821. 2479 - 10 septembre 1821. 2334 - 28 novembre 1821. 2564 - 22 février 1822. 2587 - 29 mars 1822. 2587 - 12 avril 1822. 2591 - 20 avril 1822. 2627 - 12 septembre 1822 2629 14 septembre 1822. 2252 - 14 octobre 1822. 2655 - 26 octobre 1822 2702 - 22 mars 1823 2707 - 24 mars 1827 2752 - 21 août 1823. 2769 13 octobre 1823. 2777 - 3 novembre 1823 2782 - 8 novembre 1823. 2780 - 6 décembre 1823. 2797 - 22 janvier 1824. 2810 - 15 février 1824. 2501 - 26 mars 1824.

2826 - 27 mars 1824.

2841 - 7 avril 1824. 2845 - 14 avril 1824. 2849 - 23 avril 1824. 2800 - 2 juin 1824. 2888 - 12 juillet 1824. 2000 - 7 août 1824. 2036 - 22 octobre 1824. 2030 - 20 octobre 1824. 2947 - 16 novembre 1824. 2952 - 17 décembre 1824. 2964 - 26 janvier 1825. 2006 - 5 avril 1825. 3023 - 11 juin 1825. 2849 - 8 mai 1826 3229 - 12 juillet 1826. 3340 - 21 avril 1827 2849 - 2 juin 1828. 3613 - 22 décembre 1828. 3703 - 25 mai 1820. - 29 mai 1829. 3804 - 11 mar 1830. 3805 - 11 mars 1830. 4173 - 25 avril 1832. 4241 - 20 novembre 1832. 4348 - 24 mars 1834. 4474 - 13 janvier 1836. 4524 - 19 septembre 1836. 4773 - 22 novembre 1841. 4778 - 15 février 1842. 4899 - 3 décembre 1845. 5687 - 17 mars 1863. Greffe Thomas Barron, 11 juillet 1803, 10 septembre 1812. Greffe Ignace Bourassa.

no 94, 4 mars 1790.

vrier 1817.

Greffe Jean-Marie Ca-

dieux, 20 août 1810, 12 fé-

Greffe Roger-François Dandurand, no 928 - 9 septembre 1813.

Greffe Jean-Guillaume Delisle, no 6302 – 14 mai 1810. Greffe Edme Henry, no 2

juin 1804.

Greffe Nicholas Manteht, 30 avril 1823, 6 octobre 1823.

Greffe Charles Prevost, 29 novembre 1814; 3 février 1815.

Greffe François Simonet, 3 octobre 1770, 8 octobre 1770.

Registre l'état civil de Longueuil 21 janvier 1789, 29 octobre 1760.

Registre de l'état civil du Sault-au-Récollet, 14 octobre 1749, 19 novembre 1770.

Registre de l'état civil de Saint-Vincent-de-Paul 17 novembre 1797,26 octobre 1799, 31 décembre 1804 12 février,

1, 11

nbre

issa,

Ca-

fé-

1805. 28 décembre 1805, 17 août 1806, 6 mars 1807, 10 août 1807, 11 février 1808, 11 mars 1808, 23 juin 1809, 17 juin, 1811, 17 juin 1812, 10 octobre 1812, 17 février 1813, 26 mars 1814, 6 avri 1814, 22 août 1815, 14 juin 1817, 3 septembre 1818, 20 scptembre 1818, 4 avril 1820, 15 juin 1822, 17 décembre 1822, 11 mars 1823, 1 novembre 1823 16 février 1824. 31 juillet 1825, 26 août 1825, 23 mars 1827, 18 novembre 1828, 8 septembre 1830, 10 octobre 1831, 2 septembre 1832, 22 novembre 1832, 10 mai 1838, 7 janvier 1840, 21 avril 1840, 26 décembre 1840. 4 janvier 1842, 20 août 1842, 12 juillet 1852, 24 décembre 1852, 21 octobre 1874.

ARCHIVES JUDICIARES DE SAINTE-SCHOLASTIQUE

Greffe de Joseph Turgeon, 11 juin 1787, 4 août, 1823.

ARCHIVES JUDICIAIRES DE JOLIETTE

Registre de l'état civil de LaValtrie; 14 février 1803.

ARCHIVES JUDICIAIRES DE QUEBEC Greffe J.-B. Pelletier, 8 septembre 1845.

FABRIQUE PAROISSIALE DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL

Registre des mariages : 2 février 1672. Volume B, page 207, 24 avril 1813, casiers 1808 à 1828. casiers 1808 à 1828.

FABRIQUE PAROISSIALE DE SAINTE-SCHO-LASTIQUE (Deux-Montagnes)

Registres des délibérations des marguilliers 6 janvier, 1er décembre 1839, 4 avril 1847.

FABRIQUE PAROISSIALE DE SAINTE-LUCE

(Rimouski)

Documents de l'année 1845.

JOURNAUX, REVUES, LIVRES

La Gazette (Montréal); 8 septembre 1806, 19 mars 1823.

La *Bibliothèque Canadienne*, (Bibaud, Montréal), Tome I, no 6, octobre 1825, P. 176-177-178.

L'Aurore des Canadas, (Montréal), vol. IV, no 50, 1er septembre 1842.

Le Canada, 23 mai 1908; 4 mai 1920. Le Devoir, 4 mai 1920. ME

La Revue

La Revue des Deux-Mondes, 15 mai 1898.

La Patrie, 4 mai 1920.

Le Monde Illustré, 1er décembre 1900.

L'Annuaire de Villemarie, (Huguet-Latour, Montréal), Tome I, page 382; Tome II, pages 26, 35, 36, 37, 64.

Montreal Star, 26 septembre 1920.

Montreal Gazette, 28 septembre 1920.

La Presse, (Montréal), 28 septembre 1920.

Allaire. — Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu.

A return of the names of persons imprisonned in Lower-Canada, charged with treason or offenses of a treasonable nature since the first day of Nov. 1837. Colonial Office. Downing St., London, Eng. 1839, Pages 7, 15.

London 1839, Pages 7, 15.

Baillargé. — Notice biographique sur la famille Baillargé. Fasc. 3; Pages 71, 78, 79, 80, 76 et seq.; 81, 85, 86.

BIBAUD. — Le Panthéon Canadien, Aux articles Quevillon et Baillargé.

BORTHWICK, J.-D. History of the Montreal Prison, Montréal 1886.

CARON. - Histoire d'Yamachiche, page 73.

Couillard-Despres. — Histoire de Saint-Ours. Tome II.

Desaulniers, F.-L. — Les familles d'Yamachiche à la généalogie des Millette.

HO-

ume

rs 6

JCE

19

éal),

no

Dugas. — Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines, p. 72.

187

mil

XX

mil

pré

ma

Réc

lier

Mo

àA

les

de

l'ar

doc

pet

N

ľ

Gosselin. — L'instruction au Canada sous le régime français, (1635-1760). Chap. V, p. 346 à 368. Histoire de l'Acadie, (paroisse).

Huysmans. — La Cathédrale, p. 256.

L'Oblat, p. 349-350.

Trois Églises et trois Primitifs. — P. 102-103-104.

IRVING. — Canadian Military Institute. Officers of the British Forces in Canada during the war of 1812-15. Welland Tribune Press. 1908, p. 178-179. JODOIN et VINCENT. — Histoire de Longueuil, p. 326.

La Grande Encyclopédie, Paris, vol. XXIX, p. 834.

Le Diocèse de Montréal à la fin du XIXe siècle. Passim.

LALANDE. — *Une vieille seigneurie*, Boucherville, p. 125-126.

Martin-Saint-Leon. — Histoire des Corporations de Métiers. Paris 1909, p. 498.

MASSICOTTE. — Volume de glanures à la bibliothèque Saint-Sulpice.

Moreau. — Histoire de Saint-Luc, (paroisse), p. 104.

Notes sur la paroisse de Notre-Dame du Mont-Carmel. Pensions de la Milice. Guerre 1812-1815. Ottawa 1877, p. 62.

PLINGUET. — Histoire de l'Ile Dupas.

Rapport du comité spécial. L'organisation de la milice. Québec, 1829.

Routhier, A.-B. — Québec et Lévis, à l'aurore du XXe siècle. Biographie F.-X. Berlinguette.

Tanguay. — Dictionnaire généalogique. Aux familles mentionnées dans cet ouvrage.

VALLEE. — Dissertation sur le cancer de l'utérus présentée à la faculté de médecine de Paris, le 10 mai 1826 par Guillaume — J.-L. Vallée de Mont-Réal, Bas-Canada, docteur en médecine, bachelier ès lettres, chirurgien et médecin du Canada etc. Paris, 1826.

VIGER. — Archéologie Religieuse du Diocèse de Montréal. Montréal, 1851. P. 31.

Manuel du pèlerin de Notre-Dame de Bonsecours à Montréal, Montréal, 1848 p. 23.

Nous avons également, au cours de ce travail, utilisé les versions qu'ont bien voulu nous donner les personnes suivantes.

Monsieur Louis-Zéphirin Gauthier, architecte de Montréal, dont le père a étudié la sculpture et l'architecture chez Louis Quevillon.

Monsieur le notaire H.-P. Pepin et Messieurs les docteurs Alexandre et Avit Gemain de Montréal, petits-fils de Joseph Pepin.

Le sculpteur Alexandre Carli de Montréal, qui le premier, nous apprit qu'il y avait autrefois une école d'art dans l'Île-Jésus.

Le sculpteur Louis Jobin de Sainte-Anne de Beaupré.

Messieur Cyrille Quevillon et Onésime Fortin de Saint-Vincent-de-Paul.

Monsieur Guillaume Godin dit Châtillon de Sainte-Scholastique.

TABLE DES NOMS PROPRES

Achim, André, 27, 93.

Amiot, Messire, 60.

Asselin, André, 38.

Asselin, C.-J., 38.

Association des Architectes, 87.

Aylmer, 82

ne

de

in

de

BAILLARGÉ, Charles, 86, 87, BAILLARGÉ. François-Thomas, 27, 85 et suiv., 88, 89. BAILLARGÉ, G.-F., 88. BARRET OU BARRETTE, Antoine, 28. BARRET OU BARRETTE, Jean-Baptiste, 16, 28, 93. BARRON, Thomas, 27. BAUDOUIN. Gustave. 46. Beauharnois, 52. BEAUJEU, Joseph-Louis de, 34. Beauport, 87, 89. BÉGIN, Charles, 37, 38, 40, BÉGIN, Étienne, 37, 38. BÉGIN, François, 38. BÉLAIR, François, 38. Belœil, 29. BERLINGUET, François-Xavier, 86, 87, 89. BERLINGUET, Joseph, 89. BERLINGUET, Louis-Thomas, 28, 86, 89. Berthier, 81, 83, 91. BIBAUD, M., 14, 15.

Bleury, de, 66.
Blondel, 85.
Bonsecours, Notre-Dame de, 15, 16.
Boucher de la Brocquerie, Joseph, 65.
Boucherville, 14, 28, 43, 65.
Bourassa, Napoléon, 14.
Bourget, Mgr Ignace, 79.
Bouthellier, Angélique, 73.
Bouthellier, François, 28.
Brindamour, Joseph Tattoux dit, 28.
Brocquerie, Charlotte de la, 15.
Brunet, Michel, 40.

CADIEU, Madeleine, 12. Cadieux, Jean-Marie, CHABOILLEZ, Angélique, 74. CHABOILLEZ, Augustin, 40, 73. CHABOT, Pierre, 51 CHABOTTE, Marie-Reine, 51. CHAGNON, Clément, 28. CHALIFOUX, Polycarpe, 28. Chambly, 16, 44. Charlottetown, 87. CHARRON, Amable, 28, 93. CHARTRAND, Jean, 51. CHARTRAND, Joseph, 68. CHARTRAND, Toussaint, 77. CHARTRAND, Vincent. 28. 75 et suiv. CHEVALIER, Joseph, 89.

Constantin, Jean-Baptiste, 16, 27, 34, 38, 39, 41, 68, 74, 77 et suiv.
Constantin, Vincent, 51.
Contrecœur, 92.

DAOUST, 82. DAUPHIN, Charles, 28, 93. DÉGNEAU, Joseph, 28. DELAUNAY, Alexis, 41. DELILLE, 13. DÉSAUTELS, Marie, 89. Desrochers, Joseph Bryen dit. 28. Dézéry, François, 24. DOMITIEN, frère, 65. DOMPTAYE-LACROIX. Janvier, 74. DORION, VOIT LORION. Dorval, 43. DRAPEAU, Élizabeth, 53. DUBUFE, 94. DUCHAINE, Christophe, 28. DUCHARME, 38. DUFROST, Sœur, 68. Dufrost de la Jemmerais, Vve. 68. DUGAL, François, 16, 28, 71 et suiv. DUGAL, Olivier, 28, 72. DUMAS, Elpémien, 93.

Édimbourg, 38. Effingham, 34, 53.

DUMAS. Procope, 93.

38, 41, 93.

Dumas, Jean-Romain, 28,

FINSTERER, Daniel, 72. FINSTERER, Georges, 72.

FISETTE, André, 38. FOURNIER, Claude, 28. FOURNIER, frère Paul, 61. FOURNIER, T., 86. FRANCHERE, 13. Franciscaines de Québec. 87. GAGNON, 92. GAI, Agathe, 38. GALERNEAU, Luc, 52. GAUGET, Félix, 28. GAUTHIER, Agapit, 82. GAUTHIER, Amable, 17, 28, 81 et suiv., 91. GAUTHIER, Léon, 28 GAUTHIER, Louis-Zéphyrin, 17, 31, 34, 82, 85. GÉNÉREUX, Onésime, 82. GERMAIN, Alexandre, 68. GERMAIN, Avit, 68. GERMAIN, Césaire, 68. Gésu, église du, 86. GIROUARD, Joseph, 86, 88. GIROUX, Raphael, 86. Glencoe, 68. GODIN, 92. GOYETTE, VOIR GAUGET. GRAVELLE. Louis, 41. GUIBORD, Charles, 28. Hautes Études Commerciales, école des, 82 HÉROUX, 92. HERSE, 13. Herse, Jacques-Clément, 74. HUBERT-LACROIX, 13. HUGUET-LATOUR, 15, 16. Hull. 82. HUNAULT, Jeanne, 12. HUOT, François-Mathias, 38, 40. HURTUBISE, Jospeh, 28.

HUYSMAMS, J.-K., 33. 45.

Ile-Dupas, 43, 76, 82. Ile-Jésus, 19, 34, 35, 66, 73. Intercolonial, chemin de fer de l', 87. IRVING, L.-H., 34.

Jésuites, 11. JOURDAIN dit LABROSSE, Paul, 11. JOURDAIN dit LABROSSE, 11. LABELLE, Joseph, 30. LABROSSE, 14, 15, 28. LACASSE, André, 52. LACASSE, François, 52. LACASSE, Jean, 52. LACASSE, Pierre, 52. LACASSE, Thérèse, 52. LACROIX, voir HUBERT et DOMPTAYE. LACROIX, Angélique, 73. LACROIX. Joseph-François, 74. LAPALICE, Joseph HENGARD-LAPALICE, O.-M.-H., 91. Laprairie, 19, 28, 71. LAVAL. Mgr de, 11. Lavaltrie, 44, 65, 81 LEBEAU, Magdeleine, 65. LECLAIRE, François, 28. LECLERC. Ignace-Raphael,

LECOURT, LOUIS, 28, 34.
LEFEBVRE, Paul, 82.
Leinster, 34.
LEPROHON, 86.
LEPROHON, Alicibiade, 28.

Lescaut, Louis, 28, 53. Longueuil, 19, 27, 28, 41, 43, 73, 74, 93. Longue-Pointe, 25, 29. Lorion, voir Dorion. Louiseville, 91.

MAILLOUX, Charlotte, 89. MANTEHT, Nicolas, 54. MARCOUX, Félix, 83. MARQUETTE, Solomon BE-NOIT dit, 20, 53, 76. MARTIN, François, 29. Maskinongé, 44, 81 et suiv. MASSICOTTE, E.-Z., 9, 21. MAUGÉ. 83 MÉNÉCLIER, Louis, 29. MERCIER, F.-X.-Romuald, 68. MILETTE, Alexis, 29, 81, 91. MILETTE, Bénoni, 91. MILETTE, Napoléon, 91. MILETTE, Pierre, QI. Moisain, Pierre, 29. Montréal, 11, 12, 15, 16, 25, 28, 38, 40, 53, 67, 69, 72, 74, 77, 82, 86, 87, 89. Moreau, Séraphin, 83.

Nelson, colonne, 93. Notre-Dame de Montréal, 15, 43, 72.

Ottawa, 82, 88.

PAQUET, André, 86, 88.
PARENT, Léandre, 86.
Paris, 38.
PATENAUDE, Marguerite, 53.

QUEVILLON, Jean-Maurice PEPIN. Antoine. 25 et suiv. PEPIN, Césaire, 68. PEPIN, Charles, 66. PEPIN. Clément, 68. PEPIN, Denise, 68. PEPIN, Édouard, 66. PEPIN, François, 25 et suiv. 20. PEPIN, Georges, 66. PEPIN, H.-P., 66, 67. PEPIN, Henri, 66, 67. PEPIN, Jean-Baptiste, 29, 65. PEPIN, Jérôme, 29. PEPIN, Joseph, 14 et suiv. 19, 24 et suiv. 34, 37 et suiv. 41, 47, 54, 60, 65 et suiv. PEPIN. René. 66. PEPIN, Stubinger, 68. PEPIN, Victorine, 68. PEPIN, Zéphyrin, 38, 66, 67. PEPIN, Zoé, 68. PERRIN, Nicolas, 29, 53, 93. PERRIN. Pierre. 20. PÉTRIMOULX, 13. PÉTRIMOULX, Jean-Baptiste, 73. PÉTRIMOULX, Zoé, 73. Pointe-aux-Trembles. 28. Pointe-Claire, 43, 93. Prévost, Charles, 24, 60. Québec, 11, 27, 85 et suiv. QUEVILLON, Adrien, 12. QUEVILLON, François, 51, 52.

QUEVILLON, Gabriel, 51.

QUEVILLON, Ignace, 52.

12, 33, 52.

QUEVILLON, Louis-Amable, 12 et suiv. 10, 24, 27, 31 et suiv. 36 et suiv. 40, 41, 43, 47 et suiv. 57, 59, 60, 65, 66, 71 et suiv. 81, 89, 91, 93. OUEVILLON, Luc, 51. QUEVILLON, Marie, 52, 54. QUEVILLON, Marie-Amable, QUEVILLON, Marie-Anne, 51. QUEVILLON, Marie-Archange, OUEVILLON, Marie-Josephte, 51, 54. OUEVILLON, Marie-Rose, 52. QUEVILLON, Pierre, 12, 51. Récollets, 44, 61. RENAUD dit DUMOULIN, JO seph, 52. Repentigny, 44, 60. Rimouski, 88. Rinville, 73. Rivière-des-Prairies, 10. ROBERT, François-Xavier, 20. 53. ROCAN, Pierre, 52. ROLLIN, Dominique, 73. Rollin, Dominique-Benjamin, 73. ROLLIN, Paul, 15, 16, 19, 24, 27, 34, 37, 39, 54, 60, 71, et suiv. Roy, 82. QUEVILLON, Jean-Baptiste. Sacré-Cœur, Dames du, 67. Sacré-Cœur d'Ottawa, 82. Saint-Aimé, 81, 82. Saint-Antoine, côte, 28. Saint-Augustin, 82. Saint-Barthélémy, 81, 83. Saint-Benoît, 29, 72, 88. Saint-Charles-sur-Richelieu. 39, 43. Saint-Constant, 28. Saint-Cuthbert, 82, 83. Saint-Cyprien 72. Saint-David d'Yamaska, 92 Saint-Denis-sur-Richelieu, 43. Saint-Eustache, 28, 29, 44, Saint-Flavien, rue, 88. Saint-François d'Assise, 25. Saint-François-Régis, 43, 72, 03. Saint-Grégoire, 28, 81. Saint-Hyacinthe, 83. Saint-Jacques-l'Achigan, 67. Saint-Jacques-le-Majeur Montréal, 93. Saint-Janvier, 77. Saint-Jean-de-Port-Joli, 28, Saint-Joachim, 11. Saint-Laurent, 40, 44, 59. Saint-Léonard, 25. Saint-Louis-de-France, 82. Saint-Michel, 81, 82. Saint-Martin, 29, 35, 40, 43. Saint-Mathias de la Pointe Olivier, 16, 43. Saint-Michel, 43, 82, 92. Saint-Ouen-Maugé, 12.

e,

e,

e.

2.

19,

a-

24.

71,

57.

Saint-Ours du Grand-Saint-Esprit, 44, 81. Saint-Paul-d'Abbotsford, 92 Saint-Paul-de-Joliette, 81 Saint-Philippe, voir Saint-François-Régis. Saint-Pierre, hospice, 76. Saint-Régis, côte, 71. Saint-Roch-l'Achigan, 67. Saint-Simon-de-Bagot, 92. Saint-Sulpice MM. de, 15. Saint-Valentin, 82. Saint-Viateur-de-Joliette, 81, Saint-Vincent-de-Paul, 13, 17, 19, 25, 27, 28, 35, 37, 40, 41, 43, 45, 47, 51 et suiv. 65 et suiv. 72 et suiv. 81, 83, 85, 86, 89, 93, 94. Sainte-Anne-de-la-Pocatière, 85. Sainte-Élizabeth, 81. Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, 43, 86. Sainte-Luce, 88. Sainte-Marie-du-Manoir-de-Ramsay, 43. Sainte-Rose, 29, 37. 52, 93. Sainte-Scholastique, 93. Sainte-Thérèse-de-Blainville, 29, 43, 74. Sainte-Victoire, 81, 82. SS. NN. de Jésus et de Marie, couvent des. 83. Sault Saint-Louis, 71. Sault-au-Récollet, 12, 29, 40, SAUPIN, Élizabeth, 74. Sirois. Pierre-Félix, 88. Sorel, 83.

ST-James, René Beauvais dit, 16, 19, 24, 27, 34, 37 et suiv., 53, 54, 57, 60, 61, 66, 71 et suiv.
STUBINGER, Charlotte, 14, 65, 74, 76.
STUBINGER, Jean-Georges, 14 65.
STUBINGER, Sœur, 68.

Tanneries-des-Bélair, 28. Terrebonne, 28, 34, 35, 74. Terre-Neuve, 65. THIBAULT, P.-F., 54. Toul, 73. Trois-Rivières, 92. TURGEON, Joseph, 41.

Turgeon, Louise, 74.

Valade, François, 29, 35, 38 Valleyfield, 92. Vallexourt, 83. Vallée, Guillaume-Jacques, 38, 41, 67. Vallée, Joseph, 38. Varin, 74. Vaudreuil, 29. Verchères, 29, 44. Verdon, Toussaint, 29, 93. VIAU, Pierre, 29, 34. VIGER, Jacques, 14. VIGNOLE, 13, 57, 85. VITRUVE, 13. Yamachiche, 29, 91.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

L'ancien baldaquin de Notre-Dame de Montréal, Titre
Plan pour le maître-autel de Notre-Dame de Montréal 15
Reproduction des signatures des quatre maîtres-sculp-
teurs
Intérieur de l'église de Lavaltrie 25
Intérieur de l'église de la Pointe-Claire 31
Intérieur de l'église de Saint-Mathias
Intérieur de l'église de Saint-Mathias 43
Intérieur de l'église de Saint-Mathias 47
Le maître-autel de Saint-Mathias 51
Le trône épiscopal de Saint-Mathias 53
Le grand chandelier de Saint-Mathias 57
Portrait de Joseph Pepin
Intérieur de l'église de Louiseville 71
Le banc-d'œuvre de Louiseville 81
La chaire de Louiseville

TABLE DES MATIÈRES

P	ages
Dédicace	6
Préface	7
I	11
II	19
III	25
$IV_{\cdots},\dots,\dots,\dots$	31
$V,\dots,\dots,\dots,\dots,\dots$	37
$VI_{\dots}\dots$	43
VII,\dots	47
VIII	51
arm arms Ar Arms pp. structure	
QUELQUES ÉLÈVES DE QUEVILLON	
Pa	ges
Joseph Pepin,	
	65
René St-James,	65 71
René St-James,	
	71
Paul Rollin,	71 73
Paul Rollin,	71 73 75
Paul Rollin, Vincent Chartrand, Amable Gauthier,	71 73 75 81
Paul Rollin, Vincent Chartrand, Amable Gauthier, François-Thomas Baillargé,	71 73 75 81 85
Paul Rollin, Vincent Chartrand, Amable Gauthier, François-Thomas Baillargé, Louis-Thomas Berlinguet,	71 73 75 81 85 89
Paul Rollin, Vincent Chartrand, Amable Gauthier, François-Thomas Baillargé, Louis-Thomas Berlinguet, Alexis Milette,	71 73 75 81 85 89 91

Achevé d'imprimer dans l'atelier de l'Imprimerie Populaire (limitée) 43, rue Saint-Vincent à Montréal,

le 15è jour de décembre 1920.